

PRIX D'ABONNEMENT

Francs pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10.80
Six mois . . . . . » 5.40
Trois mois . . . . . » 2.70
Un mois . . . . . » —.90

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

Canton de Neuchâtel et
Jura Bernois . . . . . 10 cent. la ligne
Suisse . . . . . 15 »
Régions . . . . . 30 »
» placement spécial 50 »

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

Pour fr. 4.95

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'au 30 juin 1910, franco dans toute la Suisse.

Pour fr. 10.35

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1910, franco dans toute la Suisse.

Les nouveaux abonnés obtiendront gratuitement, sur leur demande, ce qui aura déjà paru de notre nouveau émouvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des familles

BOUCHE CLOSE par LÉON MALICET

SAMEDI 15 JANVIER 1910

Les Armes-Réunies. — Répétition à 8 1/2 h.
Musique La Lyre. — Répétition à 8 1/4 h.
Société d'Aviculture « ORNIS ». — Séance à 8 3/4 h. au local, Brasserie du Cardinal (1<sup>er</sup> étage).

La question des apaches

De notre correspondant particulier

Paris, 13 Janvier.

L'opinion publique a applaudi de grand cœur à toutes les récompenses décernées aux agents horriblement frappés dans cette tuerie de la rue Aubry-le-Boucher, bien nommée, à la suite de laquelle un cercueil de plus a pris place dans le caveau des Victimes du Devoir. Mais elle a surtout remarqué la médaille d'argent de 1<sup>re</sup> classe qui a récompensé l'agent Henri Février pour avoir, d'un coup de pointe de son sabre, mis Liabeuf, l'apache armé du tranchet et du revolver et hérissé de pointes meurtrières, hors d'état de nuire davantage et ainsi sauvé vraisemblablement la vie à plusieurs de ses camarades et à la sienne propre.

C'est que le public s'indignait une fois de plus que la police attende si longtemps à user de ses armes quand elle a affaire à des individus qui abusent de cette longanimité pour tirer sur les agents comme sur des lapins et se griser de sang. L'attitude des agents en pareille circonstance est toujours héroïque et provoque l'admiration. Mais, précisément parce que leur sang-froid et leur bravoure ne font aucun doute, on comprend mal la consigne qui fait la partie si belle à l'apache en interdisant aux agents de se défendre de lui à armes égales. Ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'ils peuvent « frapper »; ils doivent attendre stoïquement que « l'assassin ait commencé ». La vie d'un agent vaut tout de même un peu mieux que celle d'un bandit et il y a une ironie cruelle à constater que celle-ci cependant est entourée de plus de garantie que celle-là. Il est temps de réagir et de modifier les instructions de police si l'on ne veut pas que la foule s'exaspère et que le lynchage des malfaiteurs n'entre aussi dans nos mœurs. La récompense officiellement octroyée à l'agent qui a cru devoir dégainner pour arrêter la tuerie dont les défenseurs de la loi faisaient les frais semble prouver qu'à la préfecture de police on change de manière de voir et que les gardiens de la paix ne seront plus tenus d'attendre pour agir que plusieurs d'entre eux gisent sur le carreau.

Quel sinistre gredin que le meurtrier de la rue Aubry-le-Boucher! A la suite de trois condamnations pour vol et vagabondage spécial, il avait été mis pour cinq ans en interdiction de séjour; mais, à peine avait-il purgé sa dernière prison qu'il accourait à Paris pour « faire leur affaire » aux agents qui l'avaient arrêté en juillet dernier. « C'est au moment où je les cherchais dans le quartier Saint-Merry, a-t-il déclaré au juge d'instruction, que leurs collègues ont voulu me mettre la main au collet. J'en ai tué un; je regrette de ne pas les avoir tués tous. Vous voulez ma tête, ne vous gênez pas pour la prendre. Moi, je veux la vôtre et celle de tous les flics. » Voilà l'effet de cette maladie sensiblerie qui s'obstine au relèvement de l'apache par les bons traitements. Liabeuf sortait, en effet, de Fresne, où il avait été soumis à deux reprises au régime réparateur et moralisateur de la prison moderne. Et, à ce régime, il a fait une trouvaille dont il se déclare enchanté: celle de ces brassards munis de pointes dont il s'était entouré les

bras et auxquels, dissimulés sous la pèlerine, les agents Boulot et Vandon se clouèrent littéralement. Cette idée sauvage lui était venue, raconte-t-il complaisamment, en lisant un roman traduit de l'anglais, dans lequel des personnages s'entouraient le cou de larges colliers de cuir à clous pour se protéger contre les étrangleurs. L'invention fera son chemin et Liabeuf ne va pas manquer d'avoir des imitateurs.

La criminalité publique trouve dans l'humanitarisme naïf et débile qui est de mode parmi les législateurs d'aujourd'hui, une complicité silencieuse, mais efficace. C'est un des aspects de la question. Il y en a un autre. Les adversaires de la peine de mort auront peut-être le triste courage de triompher devant la lugubre série rouge qui se déroule depuis quelque temps et de soutenir que le rétablissement de la guillotine n'a pas eu la vertu d'exemplarité qu'espéraient ses partisans. Soit! Cela prouve simplement que la guillotine n'est pas, à elle seule, un remède suffisant pour la profondeur et la gravité du mal. Peut-être y en aurait-il d'autres à employer, celui, par exemple, de la réforme du régime intérieur de la prison devenue un séjour confortable que pourraient envier bien des braves et pauvres gens contraints par misère de grelotter dans des taudis et de serrer la boucle de leur ceinture devant la huche vide. On avait proposé aussi l'application du fouet aux apaches, comme on la pratique dans les prisons anglaises à leurs congénères sur l'épiderme et le moral desquels le « chat à neuf queues » produit, paraît-il, un effet scouveau. Pourquoi n'en essaierait-on pas?

Que l'on s'occupe aussi à réprimer sérieusement l'alcoolisme. Le nombre des crimes de sang a augmenté de 40%. C'est à Paris qu'on tue le plus, et à Marseille, à Lyon, à Brodeaux, et surtout dans les grandes villes du littoral de la Méditerranée. On tue le plus là où l'on boit le plus.

D'autres mesures préventives contre le crime de sang seraient aussi à prendre. N'est-il pas, par exemple, inouï que les apaches, dont beaucoup d'ailleurs ne sont que des mineurs prématurément pervertis, puissent se munir en toute facilité de revolvers qui leur permettent parfois de livrer aux agents, avec la supériorité d'armes perfectionnées et de balles blindées, de véritables batailles rangées? Combien de crimes eussent été sans doute évités si le législateur, revenant sur la loi de 1885 qui a établi l'entière liberté de la fabrication et du commerce des armes, à la seule exception des armes réglementaires, avait mis en demeure quiconque fait commerce d'armes à feu de consigner dans ses livres les nom et domicile de tout acheteur et d'exiger les justifications d'identité nécessaires? Le soin de la sécurité publique légitimerait amplement une gêne légère, d'ailleurs imposée déjà aux hôteliers et aux logeurs obligés de tenir à la disposition de la police les registres sur lesquels ils sont tenus d'inscrire nom, profession et dernier domicile de quiconque reçoit chez eux une hospitalité même tout à fait passagère.

Georges ROCHER.

Comment ils travaillent

J'ai assisté récemment à une séance de la Chambre des députés, raconte un citoyen français. Cela ne m'était pas arrivé depuis plusieurs années. Messieurs les représentants du peuple ne se sont pas améliorés. Jugez-en par ce seul fait: ils étaient tout juste 27 — y compris quelques membres de la commission des douanes et le ministre du commerce.

Que le régime parlementaire puisse vivre avec de telles mœurs, vraiment c'est incroyable. D'aucuns prédisent sa chute prochaine, au cas où il ne se modifierait pas complètement. Je n'en crois rien, car nous semblons résignés à tout. L'abus que je signale ne scandalise plus personne. L'habitude en est prise. On se borne à en faire le sujet de plaisanteries faciles.

Ces 27 députés étaient là uniquement parce qu'ils avaient à dire quelques mots, en faveur de leurs électeurs — ce qui est de la plus élémentaire prudence, à la veille des élections. Dès que ces mots étaient dits, ils partaient. A la fin de la séance, il en restait à peine une douzaine.

Quand un scrutin était annoncé, quelques députés escaladaient les gradins et s'installaient devant les boîtes à eux confiées par des collègues absents. Ils en sortaient des bulletins de deux couleurs dont ils faisaient deux piles. Ils jetaient ces bulletins dans l'urne que leur tendait l'aussier, puis bien vite, ils s'en retournaient au pied de la tribune, reprendre une conversation interrompue.

Et c'est ainsi que se fabriquent des lois qui règlent des intérêts économiques si considérables — lois qui apportent le bien-être ou la misère à tant de familles — lois qui font ou la grandeur ou la décadence de la France.

Ai-je besoin de dire que tous les députés, à quelque parti qu'ils appartiennent, sous le rapport de la présence et sous bien d'autres, d'ailleurs, se valent. Seuls les programmes et la couleur des bulletins de vote changent. On l'a bien vu quand ils se sont adjugés, avec une si parfaite unanimité, 15,000 francs par an.

La vie à la campagne

Le compagnon de St-Antoine

L'excellent Grattesillon, correspondant campagnard de la « Revue », adresse à son journal la jolie lettre qu'on va lire:

Il est un animal qui fait beaucoup parler de lui ces temps, à Censury et ailleurs: c'est, sauf votre respect, le cochon. Nous sommes au mois des « boucheries », et il se fait dans nos villages une vraie hécatombe de ces animaux que Tain appelait les êtres les plus heureux de la création.

Aimez-vous les cochons? Pour moi, j'en ai fait mes amis; à la vie, à la mort! Est-il rien de plus joli, dites-moi, qu'un petit cochon de quelques jours, de quelques semaines! La peau rose sous les poils ras et blancs; le petit groin goguenard toujours flairant, prêt à recueillir toutes les sensations agréables; les mignonnes oreilles retombant en éventail sur deux yeux narquois et pleins de malice; les quatre pattes trotinant sous un ventre rond; la queue enfin, la queue en tire-bouchon qui sans cesse frétille... que vous faut-il de plus pour faire un chef-d'œuvre de grâce, un bijou de petite bête à mettre dans sa poche! Prenez huit, dix, douze de ces chefs-d'œuvre, lâchez-les dans un pré, et convenez que vous vous serez offert un spectacle à vous amuser pendant une demi-journée:

Ils s'en vont le nez à terre, fouillant sans cesse et partout; Et, par l'un ou l'autre bout, Chacun veut pousser son frère...

Vous me direz que le cochon ne tarde pas à perdre ses charmes, que l'embonpoint l'enlaidit affreusement, que sa blancheur lui pèse au bout de quelques mois, qu'il devient dégoûtant. — Peut-être; mais à qui la faute? S'il met du ventre, s'il lui pousse des goîtres énormes, c'est parce que vous le gavez de maïs et de pommes de terre jusqu'à le faire péter. S'il est quelquefois malpropre, c'est que vous le condamnez à vivre dans une étable sans air et sans lumière, et que sa litière n'est renouvelée qu'à des intervalles à perte de vue. Mettez-le au propre et vous m'en direz des nouvelles! Vous le verrez alors, après un copieux repas, s'étaler avec délices sur la paille fraîche, remuer les oreilles d'un air satisfait, clore à demi ses yeux de philosophe, et faire sa digestion en cochon heureux de vivre.

Ne croyez pas d'ailleurs que le cochon soit stupide et plus « bête » qu'un autre, ou farouche, ou intraitable. Il peut devenir très intéressant; il s'habitue au confortable et à la propreté; il est susceptible d'attachement, comme du reste le sanglier dont il semble descendre.

On raconte qu'en 1906, en France, une laie de 10 à 12 jours, qui avait reçu un coup de fusil, fut recueillie par un chasseur. Il l'éleva dans sa maison, la nourrissant d'abord de lait et d'eau de son ou d'orge, puis de pain mouillé, enfin d'aliments divers: pain, fromage, gâteau, viande crue. A six mois, elle pesait 35 kilos; à un an, 90 kg; à dix-huit mois, 115 kg. Jamais elle n'essaya de retourner dans les bois. Elle tournait autour de la table comme un chien, attendant les morceaux qu'on voulait bien lui jeter. Elle sortait avec son maître, l'accompagnait à la chasse, suivait sa voiture. Les gamins du pays l'enfourchaient comme ils l'auraient fait d'un cheval, se cramponnant à ses soies, et elle les emmenait à toute allure. Son maître la faisait coucher à sa volonté. Elle mangeait à table, les pieds appuyés sur un tabouret...

N'avons-nous pas vu nous-mêmes, au cirque Barnum, des clowns chevaucher des cochons, fort bon trotteurs, ma foi! Ces intéressantes bêtes ne se balançaient-elles pas bien gentiment aux extrémités d'une poutre; ne marchaient-elles pas sur deux pattes; ne se tenaient-elles pas en équilibre sur une boule? Vous qui affectez de mépriser le cochon, en feriez-vous autant?

Et au point de vue de la rapidité de l'accroissement, pourriez-vous lui disputer la pal-

me? Songez que, gros comme le poing à sa naissance, il atteint en dix ou douze mois le poids respectable de 150, de 200 kg! Quelle merveilleuse assimilation de la nourriture! Depuis soixante et quelques années que je suis au monde, je n'ai pas même pu atteindre à la moitié de ce chiffre!

C'est bien pour cela que tout paysan qui se respecte élève au moins un cochon. Les campagnards ont compris que c'est la méthode la plus sûre comme la plus économique d'obtenir de la viande. « Le cochon, a dit quelqu'un, est un alambic qui, rempli d'eaux grasses, de saletés végétales et animales, distille de la protéine et de la graisse ». Ajoutons aux eaux grasses quelques sacs de maïs, et la définition sera exacte.

L'élevage ne va pas d'ailleurs sans peines, ni sans frais. Et puis, les uns réussissent, les autres échouent. Nul n'a plus de chance dans ce domaine que mon ami Jacob. Il a le secret pour « pousser » ses Anglais de Payenne, comme ils les appelle. Jamais il n'en tue au-dessous de 400 (400 livres, bien entendu).

Jacob ne dira jamais 200 kg. Il tient à 400! Ça produit plus d'effet, vous comprenez.

L'autre matin, comme il portait la nourriture à ses bêtes, il me fit signe d'approcher. J'entrai avec lui dans l'étable à porcs. Et je vis dans l'un des compartiments, une masse blanche, une sorte de mastodonte échoué sur la paille. C'était un cochon. Un cochon comme je n'en ai encore jamais vu. Il était si gras, si rond qu'on ne pouvait dire où se trouvait la tête, où se trouvait la queue. De petites choses remuait aux extrémités. Oreilles ou autres appendices. Lui seul le savait. Jacob, plus fier de son cochon que de ses quatre fils ensemble, donnait de grande claques sur la crête du monstre, enfonçait ses gros doigts jusqu'à la troisième phalange dans des replis insondables, lui faisait mille cajoleries...

Pour un cochon, c'est un beau cochon. Il pèse au bas mot, 550!

GRATTESILLON.

Les grands meetings d'aviation en 1910

Il vient de se tenir, au nouvel hôtel de l'Aéro-Club de France, à Paris, une réunion extraordinaire du bureau de la Fédération aéronautique internationale, sous la présidence du prince Roland Bonaparte.

Cette réunion à laquelle, en outre de la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Belgique et la Russie étaient représentées, avait surtout pour but d'établir un calendrier des meetings d'aviation dont le total des prix atteint un minimum de 200,000 francs.

On se rappelle, en effet, qu'en septembre dernier, lors de la conférence tenue par ce groupement à Zurich, il avait été décidé que la Fédération aéronautique internationale prendrait les dispositions nécessaires pour empêcher que les meetings d'aviation importants se fassent concurrence entre eux.

Après de très longues discussions, qui ne durèrent pas moins de quatre heures, le calendrier suivant fut établi:

- 6-13 février: Héliopolis, 212,000 francs.
10-25 avril: Nice, 230,000 francs.
20-30 mai: Vérone (Italie), 210,000 francs.
5-15 juin: Budapest, 600,000 francs.
28 juin au 10 juillet: Reims, 200,000 francs.
11-16 juillet: Angleterre, 200,000 francs.
14-24 juillet: Automobile-Club de France, 200,000 francs.
24 juillet au 4 août: Belgique 200,000 fr.
25 août au 4 septembre: Deauville-le Havre, 240,000 francs.
9-18 septembre: Bordeaux, 200,000 francs.
24 septembre au 3 octobre: Milan.
18-25 octobre: Amérique, Coupe Gordon-Bennett aéronautique.
25 octobre au 2 novembre: Amérique. Coupe Gordon-Bennett d'aviation.

Le bureau de la Fédération aéronautique internationale a en outre décidé qu'aux mêmes dates que les meetings internationaux dotés de plus de 200,000 francs de prix et auxquels elle a accordé une exclusivité de date, il ne pourra être organisé d'autres réunions que celles réunissant au maximum cinquante mille francs de prix et à la condition que ces réunions soient nationales, c'est-à-dire seulement ouvertes aux pilotes ayant la nationalité du pays organisateur.

M. Léon Barthou, président de la commission aérienne mixte de France, a pris la décision de réunir d'urgence ce groupement et les organisateurs français, afin d'établir définitivement le calendrier de tous les meetings français d'aviation; car en dehors de ceux inscrits ci-dessus, il y en aura encore une dizaine qui se tiendront à Tours, Biarritz, Cannes, Marseille, Lyon, Limoges, Vichy, Juvisy et Caen.

# BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)  
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 14 Janv. 1910.

Nous sommes, sauf variations im-		Est.	Acheteurs
portantes,		0/0	moins Com/
France	Chèque Paris et papier court	100.23 1/2	
	30 jours acceptations fran-	100.23 1/2	
	2 mois caisses, minimum	100.23	
Londres	Chèque Court	25.22 1/2	
	30 jours acceptations an-	25.23	
	2 mois caisses, mini-	25.24	
Allema.	Chèque Berlin, Francfort s/M	123.35	
	et papier court	123.35	
	30 jours acceptations alle-	123.53	
Italie	Chèque Gènes, Milan, Turin	99.75	
	et papier court	99.75	
	30 jours	99.82 1/2	
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers	99.80	
	Traites non acc., bill., mand.	99.80	
	3 et 4 chiffres	99.80	
Amst'rd.	Chèque et court	203.25	
	Traites non acc., bill.,	203.25	
	mand., 3 et 4 chiffres	203.25	
Rotterd.	Chèque et court	203.25	
	Traites non acc., bill.,	203.25	
	mand., 3 et 4 chiffres	203.25	
Vienne	Chèque et court	104.80	
	Petits effets longs	104.80	
	3 à 3 mois, 4 chiffres	104.90	
New York	Chèques	6.17 1/2	
	Papier bancaire (premières	5.17	
	et secondes	5.17	
SUI.SB	Jusqu'à 3 mois	3 1/2	
	Billets de banque français	100.20	
	allemands	123.35	
Russes	russe	2.66	
	autrichiens	104.77	
	anglais	25.20	
Italiens	italiens	99.65	
	américains	5.17	
	Souverains anglais (poids gr. 7.97)	25.16	
Pièces de 20 mk (poids m. gr 7.95)	123.35		

Un grand nombre de personnes se laissent prendre de la réclame éclatante de certains produits d'une efficacité douteuse. C'est une grande erreur. Seules les bonnes et réelles qualités d'un remède doivent lui servir de recommandation. C'est pour cette raison que tous ceux qui souffrent de **névrosité chronique, neurasthénie, anémie, insomnies, maux de tête**, ne doivent pas hésiter à faire un essai avec le **NERVOSAPOL**, prix du flacon 4 francs. Un bon succès est assuré. Dépôt pour La Chaux-de-Fonds : **Pharmacie Centrale, Charles Béguin**, ou bien directement au dépôt général pour la Suisse, **Pharmacie de l'Aïcle, Schwanden (Glaris)**. Ue-3984-q. 21649

## Cors aux pieds

durillons, ois de perdrix, verrues, etc.

### GUÉRISON CERTAINE

par le

## Corricide Béguin

la boîte: 75 cts

**Pharmacie CENTRALE**  
La Chaux-de-Fonds 4783  
Impressions en couleurs. Imprimerie de L'IMPARTIAL.

# Quelques secondes

suffisent pour préparer du bouillon savoureux au moyen du

## Bouillon MAGGI

### en Cubes

**5 cts le Cube**

La bouillon ainsi obtenu sert aussi bien à la cuisson de potages, sauces, ragoûts, légumes, etc., que comme boisson. Ue-4262-a 666

Prière de s'assurer du nom „MAGGI“ et de la marque

Croix- Etoile

## „LA GOTHA“

### BANQUE MUTUELLE D'ASSURANCES SUR LA VIE

Fondée en 1827

Assurance sur la Vie proprement dite actuellement en cours Fr. 1250 Millions  
Fortune de la Banque > 444 >  
Sommes assurées payées à ce jour > 635 >  
Dividendes distribués à ce jour > 325 >

Tous les bénéfices reviennent aux assurés.

**Sans déchéance Incontestables Universelles**  
des le début après 2 ans après 2 ans

Pour prospectus et tous les renseignements s'adresser à tous les agents de la Banque, Agents principaux de La Chaux-de-Fonds: **SPIRA**, rue du Parc 112, Alfred **SCHNEIDER-ROBERT**, rue Fritz-Courvoisier 18. 20737

## Fritz Salvvisberg

Ferblantier

9, Rue Jaquet-Droz, 9  
(précédemment Rocher 21)

Fabrication de caisses d'emballage pour l'horlogerie, couleuses en zinc avec fond en cuivre, grand choix de caisses à balayures en tôle noire et tôle galvanisée. Fourneaux et tuyaux en tôle. Réparations en tous genres. Téléphone 589. 6853

## Banque Cantonale Neuchâteloise

### SERVICE D'ÉPARGNE

Les versements effectués jusqu'au 15 Janvier portent intérêt dès le 1er Janvier. H-5721-C 691

L'intérêt bonifié aux déposants est de **4%** l'an.

L'avoir maximum d'un livret est limité à francs **5.000.-**, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

La Chaux-de-Fonds, Janvier 1910. LA DIRECTION.

## Photographie

Rue Jaquet-Droz 54  
près la Gare

L'atelier est ouvert tous les jours. — Portraits en tous genres. — Agrandissements. — Prix modérés. 16230

## Pour Besançon

On demande pour fabrique à Besançon, une bonne polisseuse de boîtes or, connaissant bien son métier. Bonne rétribution. Place stable. 801

Bon régléur, bien au courant des retouches, est également demandé pour Besançon. Place stable et bien rétribuée. S'adresser chez M. Georges Meyer, rue Léopold-Robert 58, Chaux-de-Fonds.

## La COLLE liquide Le Page

sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau.

PAPETERIE A. COURVOISIER. Place du Marché.

## Incinération

Les personnes désirant se faire recevoir de la Société, sont invitées à se faire inscrire au plus tôt chez MM. G. Leuba, Parc 52 et G. Douillot, Place Neuve 10, président et caissier de la Société. H-5306-C 266

## Sage-femme diplômée

### Mme GELY-GALLAY

Rue des Alpes 15 GENEVE  
à 2 minutes de la Gare

Reçoit des pensionnaires à toute époque. — Soins consciencieux. — Prix modérés. 19842

Vous trouverez tous les produits

## Cosmétiques hygiéniques

et de

## Toilette

à la Droguerie Neuchâteloise Perroche & Cie, rue du Premier-Mars 4. 20577

## Thé pectoral Monnier

mytilique, analeptique, antiglaireux; rend de précieux services comme adjuvant dans le traitement des affections catarrhales de la gorge et de la poitrine. 21587

Prix du paquet, fr. 0.40.

A la Pharmacie Monnier

## BAUME MIRACULEUX

par douzaine, 3 et 4 fr., franco; en bouteilles ovales, fr. 5.— franco. — Reischmann, pharm., Nâfels.

## Wunderbalsam

Ue-3772-p. 19819

**Demandez - exigez**  
la Crème au brillant rapide 21799

## „Ideal“

sans contredit le meilleur produit de ce jour pour la conservation de la chaussure. „IDEAL“ ne déteint pas, donne à la chaussure un beau brillant rapide et rend le cuir absolument imperméable. Meilleur marché que tout autre produit, une couche durant plusieurs jours. En vente dans les magasins en boîtes de 25, 40, et 60 ct. Seul fabricant: G.-H. FISCHER, Fabrique suisse d'allumettes et graisses, FEHRLTORF (Zurich). — Fondée en 1860. —

## Montres égrenées

Montres garanties  
Tous genres Prix réduits  
BEAU CROIX  
Régulateurs soignés  
**F.-Arnold DROZ**  
Jaquet-Droz 39  
12203 Chaux-de-Fonds

## Oeufs de conserve

à 1 fr. la douzaine, par caisse de 60 douz. et de 120 douzaines, franco à domicile. S'adresser à la Boulangerie Parisienne, rue Numa Droz 12-A. 509

## FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

# LEQUEL L'AIMAIT?

PAR  
**MARY FLORAN**

— Ce n'est pas un serment pour rire que je vous ferai et que je vous demanderais. — Avec cela! fit Diane plus gaie en apparence qu'en réalité, qu'est-ce qui peut bien faire des serments sérieux au bal? — Ceux qui s'aiment, fit Herbert, la voix étranglée.

Un tressaillement agita Diane.

— Ceux-là, dit-elle pourtant d'un ton qu'elle voulait rendre calme, ceux-là ne peuvent-ils trouver, pour les échanger, d'occasion meilleure?

— L'occasion, répondit Herbert, c'est comme le bonheur, il faut la prendre aux cheveux.

— Et c'est parce qu'elle est difficile à saisir, comme le bonheur à atteindre, qu'on a dit qu'elle était chaude, fit Diane tristement...

— Le bonheur, dit Herbert, affectant la confiance, n'est pas souvent si loin de nous; seulement, lorsqu'il passe à portée de la main, il ne faut pas le laisser s'envoler.

— Non, dit Diane, mais il n'est pas toujours permis de s'en emparer.

— Il est toujours permis d'être heureux.

— Non, dit-elle grave, non, ce n'est pas souvent possible, et ce n'est pas toujours permis.

— Que voulez-vous dire?

— Rien, répliqua-t-elle évasivement.

— Si, insista-t-il, dites, je vous en prie, achevez votre pensée, si vous saviez quelle

influence vos paroles peuvent avoir sur ma destinée!

— Alors je ne les prononcerai pas, fit-elle, à quoi sert? — Et puis, ajouta-t-elle après un moment pendant lequel il était resté silencieux, je n'ai rien du tout à dire de particulier; j'exprimais une sentence, fit-elle essayant de rire.

Et, nettement, elle se dirigea vers le château où l'on dansait toujours.

— Vous voulez donc rentrer à toutes forces, fit Herbert, les jambes vous démangent, une valse vous attire?... — Guère, dit-elle.

— Alors?... qui sait quand nous nous retrouverons encore? Vous m'avez dit que madame votre mère ne recevrait pas ces tempêtes, qu'il ne fallait pas songer à aller faire une partie de tennis à Surlemont.

— Ah! fit-elle, lâche devant la menace de ne plus le revoir dans l'intimité, si, peut-être, mais la santé de ma mère ne lui permet aucune réception. Et puis, ajouta-t-elle, très émue nous allons peut-être bientôt partir.

— Partir? pour où?... fit Herbert saisi.

— Je ne sais encore... mon père a le projet de voyager cet été.

— De voyager? répéta encore le jeune homme, oh! mademoiselle Diane, ajouta-t-il sérieusement, dans un élan de tout son être, comment ferai-je pour passer tout l'été sans vous voir?...

Elle voulut prendre la chose en plaisanterie.

— Oh! vous serez bien à plaindre!

Mais le voyant sérieusement ému et cédant au sentiment de pitié qui la portait à consoler toute peine, et plus qu'aucune autre celle, même légère, d'un être aimé, elle ajouta:

— Je reviendrai!...

— Je l'espère bien, fit-il sérieusement, car sans cela... non, mademoiselle Diane, la vie loin de vous...

— M'excusez-vous? n'est-ce pas, riposta-t-elle plaisantant encore, je connais cela!

— On a dû vous le dire bien souvent; personne ne vous l'a dit comme moi.

— Voyez-moi cette prétention, fit Diane, ironique, afin de cacher les larmes qui lui montaient aux yeux.

— Je voudrais bien vous prouver, allez! que ce n'est pas de la prétention de ma part que de vous l'affirmer, mais...

Et je s'avent, précis, cette fois, de tout ce qui s'opposait à son mariage avec Diane, venant, poignant, assaillir le pauvre garçon, lui serra si fort la gorge qu'il dut s'interrompre pour ne pas trahir son chagrin et son émotion.

Diane s'en aperçut, son trouble augmenta le sien, mais, plus vaillante, elle le domina, et ne voulant pas entre eux d'explications plus nettes, qui l'eussent mise dans un cruel embarras, elle marcha un peu vite vers le château.

Au moment d'y pénétrer, Herbert l'arrêta.

— Mademoiselle Diane, dit-il, vous avez raison, il n'est pas souvent possible d'être heureux, mais avec beaucoup de courage au cœur et... un immense amour, ajouta-t-il plus bas, on peut essayer...

Elle hésita un moment, puis, se tournant vers lui, et le regardant une dernière fois de son regard doux et presque voilé de larmes, elle répondit:

— On le peut!...

Et sur cet encouragement, bien léger, il est vrai, mais auquel les circonstances donnaient toute sa valeur, elle pénétra dans le hall par la porte que faisait étroite un groupe d'hommes arrêtés devant elle.

— Comme vous êtes pâle, Diane, lui dit avec une intention perfide la petite comtesse de Filtré, une de ses amies, qu'elle croisa en rentrant.

— C'est possible, répondit la jeune fille avec un calme parfait, je me suis refroidie sous ces grands arbres; je vais prendre un verre de punch et il n'y paraîtra plus.

— Me permettez-vous de vous conduire au buffet, mademoiselle, lui dit le baron de Sauge qui se trouvait là, cela me dédommagera de la valse que les «grands arbres» m'ont volée.

— Et que je vais vous rendre, fit Diane gracieusement.

Elle était émue au point de se trouver incommodée, la tête lui tournait et elle se demandait comment, malgré le stimulant de la boisson chaude et alcoolisée, elle pourrait tenir sa promesse et danser.

Pourtant, elle prit le bras de M. de Sauge, mais, avant qu'elle fût rentrée dans le hall, son père vint au devant d'elle.

— Ta mère te demande, lui dit-il, Monsieur de Sauge voudra bien t'excuser, fit-il se tournant vers le jeune homme, tu le dédommageras un peu plus tard.

Celui-ci s'inclina.

— Remise à huitaine, puis à quinzaine, fit-il en riant aux hommes qui l'entouraient, un avocat en a l'habitude, mais ce n'est pas plus agréable pour cela.

Diane, surprise, suivait son père, se demandant ce qu'avait motivé ce rappel auquel elle n'était pas accoutumée. M. de Lussy l'amena près de sa femme, qui était assise un peu à l'écart, sur un canapé.

— Assieds-toi là, lui dit-il.

Et il s'éloigna.

— Mon Dieu, maman, fit Diane saisie, vous n'êtes pas souffrante?

— Non, mon enfant, rassure-toi.

— Pourquoi mon père est-il venu me chercher?

— Parce qu'il veut, m'a-t-il dit, nous présenter un de ses amis.

— Ah! fit Diane indifférente, voilà bien des cérémonies!

Mais, «in petto», elle bénissait la circonstance qui lui permettait de s'asseoir un moment et de se reprendre un peu dans ce coin relativement désert. Il ne l'eût pas été longtemps, elle s'y trouvant, mais, presque aussitôt, elle aperçut dans les groupes la haute stature de son père se dirigeant vers elle, et, lorsqu'il fut tout près, il se retourna, démasquant la petite taille de l'homme qui le suivait et, qu'imédiatement, il présenta à sa femme et à sa fille aînée.

— Le marquis Roland d'Estrelon.

Reproduction interdite aux journaux, qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

# 2<sup>me</sup> Feuille L'IMPARTIAL 2<sup>me</sup> Feuille

## Les mariages de Plougastel

C'est toujours un spectacle pittoresque et très recherché que la cérémonie annuelle des mariages de Plougastel, près de Brest. On sait qu'en vertu d'une tradition séculaire, tous les fiancés de cet heureux et patriarcal coin de la Bretagne s'entendent pour s'unir le même jour, à la même heure, dans la vieille église où leurs ancêtres se marièrent jadis.

Ils revêtent à cette occasion leurs plus beaux atours et leurs costumes n'ont point changé depuis que fut instituée la tradition matrimoniale. Les hommes portent la veste de drap bleu, violet ou rouge, et sont coiffés du chapeau breton à larges bords, à la boucle d'argent retenant le ruban de velours qui flotte sur la nuque.

Les femmes sont parées de jupes amples et épaisses, aux couleurs les plus variées, recouvertes d'un tablier de soie à ramages et à broderies précieuses. Elles portent la coiffe blanche, si serrée sur le front, que les cheveux n'apparaissent pas, et tandis que les couples se pressent autour de l'antique calvaire, tandis qu'en plein vent sont dressés de pantagruéliques fastins, où l'on mangera tout à l'heure des bouffes et des moutons entiers, le biniou et la bombarde font entendre des refrains rustiques.

Pour assister à cette fête d'un caractère si particulier, de nombreux Bretons avaient pris au matin le bateau à vapeur qui les déposa sur le rivage de Plougastel. Une température très douce, presque printanière, a favorisé cette excursion matinale. Vingt-huit couples se sont agenouillés devant le maître-autel de l'église, emplies de parents, d'amis, de curieux venus de tous côtés.

Les hommes occupent le côté droit; les femmes sont placées sur la gauche du chœur, et il semble qu'on ait là une vision d'un autre âge.

L'abbé Tanguy, curé doyen, adressa aux jeunes époux un discours en breton, et donna à tous une bénédiction collective.

On voit, à l'examen des noms des conjoints, que non seulement les mariages se font collectivement, mais encore que les habitants de Plougastel, hommes et femmes, portent les mêmes noms, et ainsi donnent à la science un démenti catégorique: la race de Plougastel se perpétue saine et vigoureuse, bien que les unions se fassent la plupart du temps sans sortir de la même famille.

Il est vrai que, sur cette montagne fleurie d'ajoncs, l'air est pur et les mœurs simples.

## Les obsèques de l'agent

Les obsèques de l'agent parisien Deray, victime d'un assassin, ont été célébrées mercredi avec une solennité particulière, à Notre-Dame. Les présidents du Sénat et de la Chambre ainsi que M. Briand, ont tenu à venir en personne aux obsèques du gardien de la paix. Le conseil municipal, le conseil général et de très nombreuses personnalités ont suivi le cortège. M. Fallières était représenté.

Au cimetière, M. Caron, président du conseil municipal, et M. Lépine, préfet de police, ont prononcé des discours.

M. Caron a dit que la société doit songer à se protéger sérieusement contre la marée montante du crime et de la débauche.

M. Lépine s'est écrié: «C'est trop de morts, et les paroles me manquent devant ces deuils accumulés... Jusqu'à quand un sang généreux coulera-t-il sous le couteau des assassins? Quand la société menacée voudra-t-elle se défendre? Loin de fuir le corps à corps, nos hommes vont au-devant du danger, mais au lieu de combattre à armes égales, ils succombent sous le nombre.

» Paris sert de refuge à trop de bandits et pour eux les lois sont trop tendres. Patience, messieurs! Faisons confiance à l'opinion publique mieux éclairée et restons dans notre rôle. Il est assez honorable pour qu'une juste fierté nous soutienne. La mort si simple et si belle de ce modeste héros jette un reflet de son lustre sur tout le corps de la police municipale, et ce tranquille courage nous réconforte et nous enflamme de son exemple!

» Puisse l'hommage solennel que vous rendez aux restes de cette noble victime apporter quelques adoucissements à la douleur de sa famille! Gardons en tout cas sa mémoire, comme si dans la liste de nos morts il devait être le dernier!

La «Guerre Sociale», parue au moment où Paris faisait à l'agent Deray d'imposantes funérailles, publie un article violent dans lequel M. Gustave Hervé déclare que le sous-teneur Liabeuf «ne manqua pas d'une certaine beauté, d'une certaine grandeur», qu'il a donné «une belle leçon d'énergie, de persévérance et de courage, qu'il a donné un bel exemple». M. Hervé terminait en rappelant «aux militants chargés et assommés par la police qu'ils ont le droit de se servir de leurs armes, lorsqu'ils se trouvent en état de légitime défense.»

## Un voyage présidentiel

Le président de la République doit aller, au mois de septembre prochain, en Savoie, pour célébrer le cinquantenaire de l'annexion de cette province à la France, écrit le «Temps». On a vu que M. Fallières songeait à étendre un peu son itinéraire et à profiter du voisinage pour se rendre officiellement à Berne. La combinaison semblait commode et sans inconvénient. Mais les bons Savoyards n'entendent pas de cette oreille-là et n'admettent pas que le président de la République prenne un billet circulaire, comme un bourgeois en vacances. Le comité des fêtes, réuni à Chambéry, a protesté avec la dernière énergie, comme s'il s'agissait d'une question vitale. Pas de voyage en Suisse! La Savoie exige un voyage présidentiel pour elle toute seule! Si M. Fallières va jusqu'à Berne, dit un membre du comité, «les Suisses tireront profit de notre réclame; c'est à la Suisse que va tout le bénéfice du voyage, et elle s'y entend!» Un autre s'écrie: «Une incursion en Suisse serait exploitée contre nous par nos voisins.» Un troisième ajoute: «Je sais fort bien que le voyage à Berne a un caractère commercial; ce que nous demandons, c'est que le président n'ait rien à quitter de la Savoie.»

Qu'est-ce que tout cela signifie? Si les Savoyards ont une raison sérieuse à faire valoir, ils seraient sages de la formuler clairement. Mais les semblants d'arguments esquissés à cette séance du comité des fêtes ne tiennent pas debout et sont à peine avouables. «Les Suisses tireraient profit de notre réclame...» C'est donc de réclame qu'il s'agit: le président de la République est transformé en attraction pour les touristes, en une espèce d'homme-sandwich au service de la Savoie! La constitution ne contient aucun article qui oblige le chef d'Etat à jouer ce rôle. Qu'un voyage présidentiel attire du monde dans une région et que le commerce local en profite, on peut s'en réjouir pour les commerçants favorisés; mais cette plus-value dans les recettes des aubergistes et des limonadiers n'est qu'une conséquence indirecte et non pas le but principal des déplacements du président. On s'explique que la Savoie, si riche, elle aussi, en beautés naturelles, éprouve quelque dépit de voir la Suisse exploiter mieux les siennes. Un anachisme irritant et une extrême ignorance — combien de gens situent le Mont-Blanc en Suisse — poussent des milliers et des milliers de badauds à parcourir la Suisse inégalement et à dédaigner éternellement la Savoie. Que la Savoie tâche d'organiser sa publicité, rien de mieux. Seulement, le président de la République n'est pas chargé de la lui faciliter. S'il va en Savoie, ce n'est pas pour attirer l'attention des touristes sur les lacs et les montagnes de ce beau pays: c'est pour fêter un anniversaire d'intérêt national. C'est aussi un intérêt national qui plaide en faveur du voyage en Suisse; il doit primer les considérations tirées d'intérêts relativement secondaires et limités.

## La séparation à Bâle

Devant des galeries bondées, le Grand Conseil bâlois a abordé jeudi la discussion du projet de loi relatif aux Eglises.

M. Burckhardt-Schatzmann, chef du Département de justice, a développé dans un discours d'une heure les raisons qui ont amené la modification du paragraphe 19 de la constitution cantonale en ce sens qu'à l'avenir la personnalité légale sera reconnue aux Eglises réformée et vieille catholique.

M. le Dr Feigenwinter a développé dans un long discours la proposition du groupe catholique qui demande que la paroisse catholique romaine soit traitée de la même façon.

Le député Gutzwiller a fait un exposé sur la situation financière de la paroisse catholique romaine, situation qui, paraît-il, n'est pas très satisfaisante.

M. Goettisheim, conseiller national, a déclaré au nom du groupe radical démocratique que son parti approuvait le projet du gouvernement.

A l'appel nominal, le Conseil a repoussé la proposition Feigenwinter par 101 voix contre 18.

Jeudi après midi, le Grand Conseil a discuté la proposition de la fraction catholique de reconnaître à l'Eglise catholique romaine le caractère d'une corporation de droit public, accordé aux Eglises protestante et catholique chrétienne.

Une proposition présentée par le Dr Kully au nom de la fraction catholique romaine, demandant une séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, a été retirée par son auteur à cause de l'opposition des socialistes qui craignaient que le sort de la loi ne fût, en cas d'acceptation, compromis devant le peuple.

La proposition de la fraction catholique a été ensuite repoussée par le Grand Conseil par 104 voix contre 18. Tous les partis, sauf les catholiques, ont voté pour le projet du gouvernement.

Une proposition des radicaux, demandant que les rapports entre la faculté de théologie de l'Université et l'Eglise et l'Etat, fussent fixés dans la Constitution, a été repoussée par 61 voix contre 49 ainsi qu'une proposition demandant le renvoi des dispositions préliminaires de la loi à une commission spéciale.

## La fin d'un grand syndicat

Les difficultés dans lesquelles se débattait la minoterie suisse avaient suggéré aux intéressés de se syndiquer, afin de mieux régler le prix des farines et les conditions de vente, en éliminant les crédits à longue échéance et trop élevés. Dans toute la Suisse, on fonda quatre différents syndicats. Celui des meuniers bernois ouvrit son bureau le 1<sup>er</sup> juin 1906. Il avait été fondé avec un capital de 1,8 millions de francs. On avait prévu alors que ce syndicat n'aurait pas une longue existence et cela pour le motif que quelques-uns des meuniers les plus importants mêmes de la ville de Berne ne participaient pas à sa fondation. Les adversaires étaient de l'opinion qu'en se syndiquant, les meuniers suisses allaient faciliter la concurrence aux meuniers de l'Allemagne.

Le fait est que les boulangers donnèrent toujours la préférence aux meuniers non-syndiqués; ils achetaient chez le syndicat seulement lorsqu'il y avait une différence de prix ou bien quand les non-syndiqués étaient surchargés de commandes.

Dans le courant de ces trois ans et demi, les membres syndiqués ont vu diminuer leur production de 50%, tandis que les autres l'ont sensiblement augmentée. Malgré ces résultats peu encourageants, les membres ont tenu bon, toujours dans l'espoir que la Confédération parviendrait à éliminer le conflit des farines avec l'Allemagne, ce qui aurait justifié la création du syndicat.

Ensuite de l'insuccès des démarches du Conseil fédéral auprès de l'Allemagne, le découragement s'empara peu à peu des chefs du syndicat. Le directeur, M. Schenk, de Berne, donna sa démission dans le courant du printemps dernier et quitta ses fonctions le 1<sup>er</sup> mai écoulé. Le syndicat resta quand même debout. Tout espoir d'arriver à une entente avec Berlin n'était pas encore perdu et on a voulu continuer la lutte. Vers l'automne, on était pourtant tellement découragé que la liquidation du syndicat fut décidée et, le 1<sup>er</sup> janvier courant, il cessa en effet de fonctionner.

La fin du syndicat bernois, qui va probablement être suivie de la liquidation d'autres syndicats de la même branche, est un événement important qui donne à réfléchir.

## Nouvelles des Cantons

### Paiement des impôts à la poste.

BERNE. — Mardi expirait le dernier terme pour payer les impôts bernois au compte de chèques de la poste à Berne. On a donc déjà une idée assez précise du fonctionnement de ce système.

Quoiqu'on ne connaisse pas encore tous les détails de l'opération, on peut néanmoins affirmer que l'expérience faite par la ville de Berne a bien réussi. Même au dernier jour tout s'est passé dans le meilleur ordre et avec une grande facilité pour le public, qui en a été très satisfait.

Les employés préposés au service ont travaillé rapidement. Ils sont arrivés à encaisser les contributions de 60 contribuables en moins d'un quart d'heure. Le public n'a jamais été obligé d'attendre et il a pu faire ses versements à des heures qui lui convenaient. Deux guichets ont fonctionné.

### Dévorée par les flammes.

FRIBOURG. — Un affreux accident est arrivé l'autre jour à Cordast. La petite Hedwiga Burgi, 5 ans, était allée chez une compagne de 8 ans, dont les parents s'étaient rendus à la foire de Fribourg, et qui préparait le café pour le retour de son père et de sa mère.

La petite Burgi s'approcha trop du foyer et fut atteinte par les flammes qui l'envelopperent tout entière en un clin d'œil. Sa compagne se précipita au dehors pour chercher du secours. Des voisins accoururent aussitôt et réussirent à éteindre le feu qui dévorait l'enfant et s'était communiqué au mobilier. L'infortunée fillette était méconnaissable. Les chairs des mains et des pieds, absolument carbonisées, tombaient en lambeaux. On transporta l'enfant à l'hôpital de Meyriez, où elle succomba après d'atroces souffrances.

### Sommeil fatal.

ARGOVIE. — Rentrant tard chez eux, un soir de la semaine dernière, à Kuttingen, un brave mari et sa moitié se mirent inconsciemment au lit. Ils y étaient à peine qu'un ronflement sonore s'éleva sous le lit. Sursaut du couple, qui sortit précipitamment de sa couche double et inspecta les lieux.

Il y avait effectivement un individu dormant consciencieusement sous le lit. Résolu, le mari le tira de sa cachette et le ligota. C'était un malfaiteur ténébreux, originaire du Fricktal, lequel s'était introduit dans la maison pour voler et, attendant le retour des maîtres, s'était caché sous le lit. S'ennuyant sans doute dans sa position peu commode, il s'endormit. Cette faiblesse lui fut fatale.

### Ecrasé par le train.

THURGOVIE. — Mardi matin, un garde-voie a trouvé sur la ligne, entre les stations de Frauenfeld et d'Ilisikon, le cadavre décapité d'un militaire. Il s'agit d'une recrue du train, nommée Ramp, originaire de Zell, qui était entrée samedi dernier en service à Frauenfeld. A en juger d'après la position du corps, le malheureux soldat se serait suicidé. On ignore les motifs de ce drame.

### Lâche attentat.

VAUD. — La femme d'un ouvrier tuilier, d'Yvonand, Mme Durussel, qui s'était rendue à Yverdon, mardi après midi, pour toucher de l'argent, se décida à rentrer à pied par la route de la grève, probablement après avoir manqué le train qui part pour Yvonand à 3 h. 35.

Après l'avoir vainement attendue aux trains du soir de 8 h. et de 11 h. sa famille, pensant qu'elle avait été retenue chez des connaissances, à Yverdon, partit mercredi matin à sa recherche. Apprenant dans cette ville qu'elle était rentrée à pied, ils refirent le même trajet et trouvèrent la malheureuse à demi-plongée dans une mare au bord de la route, privée de l'usage de la parole par suite d'une attaque et complètement dévalisée des valeurs qu'elle portait.

L'attentat doit avoir eu lieu entre 5 et 6 heures, Mme Durussel ayant quitté la maison du garde-voie, à mi-chemin entre Yverdon et Yvonand, à 5 h. du soir.

La malheureuse victime de ce lâche attentat est une brave personne, mère d'une nombreuse famille. Son carnet d'épargne a été retrouvé avec la plupart des feuillets déchirés.

### Débuts d'hiver à Ste-Croix.

L'année 1910 a débuté par un temps merveilleux et, en voyant les routes sèches, les sommets sans neige et les rayons du soleil se jouer sur la mousse verte des forêts, on s'est pris à oublier qu'on est en janvier, que l'hiver, si long à la montagne, n'est pas fini et que les fleurettes écloses dans le gazon jauni ne sont pas les messagères du printemps... Les skis chômeurent. Heureusement que des nuits fraîches ont assuré aux patineurs des étangs superbes, et que la route ombreuse de Noirvaux où le soleil n'a pas fondu la neige, constitue une superbe piste de luge. Ceci fait prendre patience aux étrangers qui ne sont encore jamais venus aussi nombreux que cet hiver.

Maintenant il pleut. La neige si ardemment va-t-elle suivre? Il la faudrait à bref délai, sinon le cours de skis pour officiers qui doit commencer le 17 janvier devra être renvoyé.

Au point de vue industriel, 1910 s'annonce sous d'heureux auspices pour Ste-Croix. On a beaucoup travaillé dans les fabriques durant l'année 1909, et les derniers mois tout particulièrement. Tout fait espérer que le travail va continuer à être abondant.

### Grand Conseil genevois.

GENEVE. — Mercredi s'est ouverte la session du Grand Conseil genevois. M. Lachenal, radical, a été réélu président; M. Piguet-Fages, radical, vice-président; Gignoux, conservateur, 2<sup>me</sup> vice-président; Ducellier, indépendant-catholique, secrétaire.

M. Rutishauser, radical de droite, a demandé à interpeller le Conseil d'Etat sur le rachat de la gare. Il rappelle les paroles de MM. David à la Chambre française, et Chautemps au Sénat. Il entend qu'une voix s'élève pour dire que les traités de 1815 existent encore sous la garantie des puissances signataires. La Suisse ne jette aucun coup d'œil d'envie sur des voisins qui ont eux-mêmes, en 1870, demandé l'exécution du droit d'occupation militaire de la zone neutralisée.

M. Rutishauser ajoute que nous voulons vivre en bonne intelligence avec tous nos voisins. Il recommande au Conseil d'Etat d'entrer en négociations aussi vite que possible avec les autorités fédérales pour le rachat de la gare.

Le Grand Conseil adopte en deuxième débat la loi instituant des tribunaux pour enfants.

### Laitier fraudeur.

Un livreur de la Laiterie centrale de Genève, avait été trouvé porteur d'une mesure de cinq décilitres dont le fond était enfoncé à dessein pour en diminuer la capacité et dont la bordure inférieure était limée afin de laisser échapper le lait; en outre, la poignée de cette mesure était fortement recourbée en arrière, afin de provoquer le déplacement de l'équilibre, et par conséquent le niveau du contenu. Le déchet de la mesure était ainsi de trente-cinq centimètres cubes. Il a été condamné à cent cinquante francs d'amende avec sursis.

### Petites nouvelles suisses

**BERNE.** — Mardi soir s'est constituée à Berne une société pour la fondation d'une école de gardes-malades. Soixante-douze membres se sont inscrits. La société va créer une école spéciale de gardes-malades à la clinique d'Engeried.

**YVERDON.** — On a découvert sur la neige au bord de la route Yverdon-Essertines le cadavre d'un certain Louis Gonin, d'Essertines, qui rentrait mercredi soir et qui est tombé dans la neige où il a succombé. Toute idée de crime paraît exclue.

**YVERDON.** — Un incendie a détruit jeudi matin le chantier de constructions de charpentes Merio, à Yverdon. Les machines et une grande quantité de bois sont restées dans les flammes. Les dégâts sont importants.

**MONTREUX.** — Un Neuchâtelois nommé Elzingra qui descendait de Caux, sur les Avants, a fait une chute au bas d'un rocher d'une centaine de mètres. Il a été transporté à l'infirmerie dans un état grave.

**MONTREY.** — Le conseil d'administration de l'Aigle-Ollon-Montrey et celui du Montrey-Champéry-Morgins ont ratifié hier soir une convention d'après laquelle, à partir du 1<sup>er</sup> février prochain, l'exploitation des deux lignes se fera en commun.

**LUCERNE.** — Un terrible accident s'est produit mardi à Ruswil. Un enfant de 7 ans, Frédéric Brunner, fils du maître ramonneur de la localité, jouait dans le voisinage d'un tonneau à benzine. Soudain, le tonneau se mit à rouler. Le jeune Brunner fut pris sous le récipient et tué net.

**LUGANO.** — Jeudi après-midi, à Tavernier, dans une mine de granit, deux ouvriers italiens ont été victimes d'un éboulement. Les deux malheureux sont morts sur le coup. L'un âgé de 65 ans, était célibataire. L'autre, âgé de 45 ans, laisse 7 enfants.

### JURA-BERNOIS

**BIENNE.** — La foire de mercredi n'a pas été très fréquentée; cependant les transactions ont été assez actives. On a compté sur le champ de foire 140 vaches, 28 bœufs, 130 génisses, 7 veaux, 570 porcs et 4 chèvres. Les prix ont varié, pour de belles vaches, de 500 à 700 fr., moyennes, 300 à 500 fr., génisses, 400 à 700 francs.

**BIENNE.** — La tempête a été causée d'un curieux accident, mercredi matin, à la Laendte. Un passant courait après son chapeau, que le vent lui avait enlevé, lorsque un cycliste arriva sur lui. Il tomba de sa machine et fut très mal arrangé.

**BIENNE.** — Mercredi après midi, à l'imprimerie Umiker, à Madretsch, un jeune commissionnaire a été pris dans une transmission et a dû être emporté sans connaissance, gravement blessé.

**NOIRMONT.** — Des cambrioleurs se sont introduits dans la propriété de Mme Cordier-Wetzel, s. s. les Craux, maison appelée « le Carré ». Ils se sont emparés d'une provision de bouteilles de vin et liqueurs. La maison étant momentanément inhabitée, les auteurs du vol se sont bien réconfortés en se servant à la cave et au garde-manger et, en signe de passage, ils ont bouleversé tout l'intérieur, renversé les meubles et brisé un poêle.

**LA CHAUX.** — L'instituteur Oriet, qui desservait la classe provisoirement, a pris la poudre d'escampette sans laisser d'autres traces que des dettes. Notre homme ayant reçu un télégramme pour chercher des parents qui venaient d'Autriche, loua une voiture soi-disant pour aller les chercher en gare de Tramelan. Une fois arrivé à Tramelan, le dit prend le train pour Tavannes, et le voilà parti pour ne plus reparaitre.

**SAIGNELEGIER.** — M. Léon Paratte était occupé au chargement d'une voiture de paille. Au moment d'achever ce travail, par un faux mouvement, il tomba à la renverse et, dans sa chute, il se brisa la jambe gauche au-dessous du genou.

**TRAMELAN.** — Pendant l'année 1909, le total des recettes du régional Tramelan-Tavannes est approximativement de 66.132 fr. 58 cent., contre 68.751 fr. 04 pendant l'année précédente, elle-même aussi en recul sur l'année 1907. La diminution des recettes en 1909 se répartit sur les voyageurs et sur les marchandises.

### L'AFFAIRE WAGNIÈRE

Le Tribunal correctionnel de Neuchâtel a jugé hier après-midi l'affaire des époux Wagnière qui, arrêtés à Paris le 11 août 1909, ont fait beaucoup parler d'eux.

Jules-Eugène Wagnière, né en 1867 à Paris, et son épouse Eugénie-Anne-Georgettel Wagnière, née à Paris également en 1862, sont prévenus de banqueroute simple, d'abus de confiance et de détournements de masse commis à Neuchâtel où ils étaient domiciliés.

Il y a 4 ans environ que Wagnière vint de La Chaux-de-Fonds se fixer à Neuchâtel en qualité de gérant de la compagnie Singer. Au bout de deux ans, des commandements de payer sont lancés contre W. dont la situation financière paraît se gâter de plus en plus. L'accusation reproche ainsi aux pré-

venus d'avoir continué leurs opérations, alors qu'ils se savaient au-dessous de leurs affaires, d'avoir mené un train de maison excessif, en sorte qu'aujourd'hui le découvert de la masse en faillite est de 18,900 francs.

Wagnière explique que sa situation précaire provenait des opérations malheureuses de sa femme qui aurait été trompée par des agents de commerce. A cette dernière, on reproche d'avoir vendu un piano qui lui avait été loué par un négociant de La Chaux-de-Fonds et d'avoir emporté divers objets, tels que : argenterie, vêtements, etc., au moment du départ.

Parmi les témoins entendus, il y a d'anciennes ouvrières des prévenus qui affirment que ces derniers ne se refusaient aucun plaisir et qu'ils allaient fréquemment à Lausanne, Genève, Berne, etc. Ils se seraient aussi rendus à Paris exprès pour assister à un bal. La fuite de Wagnière a causé une certaine surprise; il s'était acquis, dans son entourage, quelque estime à cause de ses manières distinguées et de son intérieur luxueux. Mais l'estime s'en alla quand on apprit la disparition du couple qui laissait impayés 77 créanciers.

La déposition de M. Wenger-Seiler, de Neuchâtel, ne manque pas de pittoresque. Etant lui aussi, créancier des faillis, il s'informa et fut assez heureux d'apprendre qu'ils étaient à Pontarlier depuis trois ou quatre jours. Sans hésiter, M. Wenger-Seiler prend le train file sur Pontarlier et descend à l'hôtel de la Poste, où il découvre les fignifis. Il exige qu'on le paye et réussit finalement, sur son refus d'accepter des créances, à se faire remettre comme gages, une montre en or et... un revolver.

Plusieurs autres témoins sont encore entendus; la plupart insistent sur le « grand genre » des prévenus.

Aux accusations lancées contre lui, Wagnière oppose les dénégations les plus formelles en disant qu'il ne s'occupait jamais des affaires de sa femme. Cependant une lettre, lue au cours du réquisitoire, montre le prévenu intervenant auprès d'un négociant de Genève pour affirmer le crédit de sa femme qui, elle, est poursuivie pour abus de confiance et détournement de masse.

Sur verdict du jury, les époux Wagnière sont condamnés chacun à 5 mois d'emprisonnement compensés par la préventive subie, et aux frais s'élevant à 294 francs. Ils s'en retournent immédiatement à Paris, où Wagnière a trouvé un modeste emploi comme représentant d'une fabrique de poires!!! électriques.

### La Chaux-de-Fonds

**Mort de M. Ch. Gnaegi.**

Nous apprenons le brusque décès, survenu ce matin à 10 heures, de M. Ch. Gnaegi, tenancier du restaurant du « Cerisier » et l'une des figures les plus populaires du monde de nos agriculteurs montagnards.

M. Ch. Gnaegi a joué il y a 5 ou 6 ans un rôle assez actif dans notre politique cantonale, en entrant au Grand Conseil comme représentant des régions agricoles dans le groupe socialiste. Mais au moment du vote populaire sur l'adoption des nouveaux tarifs de douanes, il se montra résolument protectionniste, attitude qui le sépara du parti ouvrier.

Plus tard, M. Ch. Gnaegi fut l'un des éléments les plus actifs dans la campagne entreprise par les agriculteurs pour élever le prix du lait. Après avoir beaucoup travaillé à organiser ses collègues, ce fut lui qui mit sur pied la vente directe des produits de l'association aux consommateurs.

M. Ch. Gnaegi était un homme énergique et tenace, qui n'avait pas peur de se mettre en avant. Sa popularité avait cependant quelque peu décliné; il avait manifesté à plusieurs reprises ses intentions de quitter le pays, et s'était rendu acquéreur, dans ce but, d'un domaine dans le canton du Tessin.

**Théâtre.**

« La fille Elisa » est un drame d'une brutalité et d'un réalisme quelque peu déconcertant et d'un intérêt assez médiocre pour ceux qui ne connaissent pas le roman célèbre des frères de Goncourt. Il est possible qu'à l'époque, la pièce eut un certain retentissement, mais les questions de ce genre ne sont plus du tout considérées aujourd'hui de la même manière, aussi les tirades de la fameuse plaidoirie du deuxième acte ont-elles paru passablement démodées.

La pièce a été bien jouée, en particulier par M. Zeller et Mlle Dorvalley, qui a rendu avec une grande vérité la scène si cruelle de l'acte final.

« Poil de carotte » a rasséréiné les visages et ramené dans la salle une douce gaieté. Notre directeur y fut un monsieur Lepic d'une exquise brusquerie, Mlle Deville, un touchant « Poil de carotte », Mme Dasty, une madame Lepic qu'on n'aurait pas touchée avec des pincettes, Mlle Verdy, une bien honnête servante. On a beaucoup applaudi ces excellents interprètes du petit tableau si plein de saveur de M. Jules Renard.

Pour dimanche soir, M. Zeller prépare « La femme X », un drame moderne qu'on dit fort intéressant. Nous en parlerons demain.

### Cours de droit.

Hier après midi a commencé dans la salle du Conseil général, un cours de droit, présidé par M. le professeur F.-H. Mentha, et destiné à M.M. les avocats, notaires, magistrats et fonctionnaires des districts de La Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-Ruz.

Ce cours, qui est très fréquenté, a pour objet essentiel l'examen du Code civil suisse, dont l'entrée en vigueur est fixée, comme on sait, au 1<sup>er</sup> janvier 1912.

### Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité.

### Renseignements divers.

**ABEILLE.** — Dans sa dernière séance, la Société fédérale de gymnastique « L'Abeille », a constitué son comité pour la gestion 1910 comme suit : Boss Paul, Balance 16, président; Charles Zaugg, vice-président; Paul Besançon, secrétaire; Charles Lutz, correspondant; Ernest Mathys, Parc 98, caissier; Jules Froidevaux, vice-caissier; Ernest Scenelling, moniteur général; A. Berthet et Rod. Zysset, moniteurs adjoints; Emile Thiébaud et Henri Muller, chefs de matériel; Paul Zingg et Gustave Péquignez, archivistes; Armand Perrelet, assesseur. Nous attirons l'attention de tous les jeunes gens désirant pratiquer le beau sport qu'est la gymnastique et les invitons à se faire inscrire, à la grande salle de gymnastique, les mercredis soirs et à la halle de gymnastique des Crétets, les vendredis soirs.

**GARÇONS COIFFEURS.** — Une soirée très intéressante aura lieu dimanche soir, à Bel-Air, organisée par la société des garçons coiffeurs de notre ville. Comme les années précédentes, cette société organise un grand concours de coiffures de dames, où nos artistes capillaires feront voir leur art et les coiffures nouvelles, sur la tête de jolies demoiselles à cheveux blonds ou noirs. Pendant tout l'hiver, nos garçons coiffeurs se sont exercés, sous la direction de M. Georges Farnier, coiffeur de dames de la maison Heimerdinger. Nous leur souhaitons bonne chance et beaucoup de monde pour dimanche.

**CATHOLIQUES ROMAINS.** — Dimanche 16 janvier, la Jeunesse catholique romaine commencera la 2<sup>e</sup> série de ses représentations pour l'hiver 1909—1910. « L'innocence d'un forçat », en six actes, œuvre d'une puissance extraordinaire, atteignant le summum d'intensité dramatique. C'est la lutte intense, de la vertu contre ces hommes-apaches, véritables puissances du mal. Une très spirituelle comédie terminera cette soirée littéraire : « L'Oiseau », où l'inconséquence des passions humaines, est une fois de plus démontrée. De nombreux décors et de nouveaux costumes rehausseront avec éclat, la soirée. Tout le monde y viendra et chacun sera content! L'après-midi à 3 heures, matinée pour enfants seuls.

### Dépêches du 14 Janvier

de l'Agence télégraphique suisse  
Prévision du temps pour demain  
Pluvieux et un peu doux.

### Les instituteurs au service

**BERNE.** — Le Conseil fédéral a approuvé une réglementation des frais de remplacement d'instituteurs au service militaire. L'indemnité sera fixée par les cantons et ne devra pas dépasser 8 francs, par journée d'école. Pour les professeurs de gymnases, l'indemnité pourra aller jusqu'à 10 francs. Le règlement entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> février de cette année.

### Au Technicum de Bienna

**BIENNE.** — Hier soir, les élèves du Technicum ont fêté par un cortège aux flambeaux et une réunion à l'Hôtel de l'Ours, le passage à l'Etat de Berne, de cet institut. En tête du cortège marchait la fanfare municipale, puis venaient le corps enseignant du Technicum et 300 porteurs de flambeaux. Plusieurs discours ont été prononcés, entr'autres par le directeur de l'école et le président de la ville de Bienna.

### Cabaretiers mécontents

**LILLE.** — Au cours d'une réunion tenue dans la soirée d'hier, et à laquelle assistaient 2000 cabaretiers de Lille et des environs, tous les délégués syndiqués ont décidé de suspendre le paiement des impôts et de recourir à la grève générale si les circonstances l'exigent.

### Magasins en feu

**LONDRES.** — Le feu s'est déclaré hier après midi dans un établissement de nouveautés composé de dix magasins. Les employés, pour la plupart des femmes, ont pu s'échapper. L'incendie s'est développé très rapidement et a détruit douze magasins dont huit dépendaient de l'établissement de nouveautés, plusieurs écuries, et entrepôts de charpente. Enfin, tout le pâté de maisons est menacé. Les dégâts sont considérables.

### La Banque du radium

**LONDRES.** — On annonce la fondation, ces jours prochains, d'une Banque du radium pour la Grande Bretagne. Elle disposera d'une quantité de radium valant 1.250.000 fr. et fournira la précieuse substance aux médecins et aux hommes de science.

### Situation grave

**MADRID.** — On assure que plusieurs officiers ont été envoyés par les trains de nuit dans diverses forteresses. La situation politique est grave et difficile. La « Gazette officielle » annonce aujourd'hui la mise en retraite de plusieurs officiers de grades élevés. La tranquillité est absolue dans les autres parties de l'Espagne. On considère dans les cercles politiques qu'une crise pourrait bien se produire. Le soulèvement militaire suscite beaucoup de craintes. L'opinion générale est que la situation générale est dangereuse, parce que beaucoup d'officiers sont très mécontents.

### Faits divers

#### Outil universel.

Une maison de Leipzig vend un outil qu'il nous semble intéressant de signaler à ceux de nos lecteurs qui peuvent avoir besoin dans leur travail journalier d'un poinçon, d'un perçoir, d'un tourne-vis, d'un tire-bouchon et d'une paire de pincettes. Ainsi qu'il est visible sur la gravure, la nouveauté consiste



en un manche universel très maniable, destiné à recevoir les cinq outils que nous venons d'énumérer. Pour l'usage, chacun de ces outils s'introduit aisément dans le manche. Le tout, plié ensemble, n'a que 8 centimètres de long et tous les organes sont finement nickelés; c'est donc un outil de poche fort pratique.

## SUNLIGHT SAVON

Ne vous étonnez pas de la blancheur de mon linge, mais achetez sans tarder du SAVON SUNLIGHT et le vôtre sera tout aussi blanc



Un jeune garçon malin. c'est Georget, le fils de notre épicière; malheureusement, le calcul de tête n'est pas son fort.

Un beau jour, le régent lui posa ce problème. Suppose que j'achète chez ton père 1 livre de café rôti, à fr. 1.75. Il m'en faut 15 grammes par portion; combien puis-je faire de portions, et à quel prix me reviennent-elles chacune?

Georget réfléchit un moment, puis finit par dire: Savez-vous quoi, Monsieur le régent? Vous êtes un homme grand et fort, et vous avez besoin d'un bon réconfortant. Au lieu de café, vous feriez mieux d'acheter du Bouillon Maggi en Cubes, marque Croix-Etoile. Un de ces Cubes donne une tasse de délicieux bouillon qui vous fera plus de bien que du café, et qui ne coûte que 5 cts. Si, par hasard, vous n'aimez pas spécialement le bouillon pur, vous pouvez alors, avec celui obtenu, vous préparer une soupe, un risotto ou tout autre mets que vous aimez, car les applications du Bouillon Maggi en Cubes sont illimitées. Ue 4262 a 668

**PILULES ONI** = contre = les maux de tête  
à fr. 1.20 et fr. 2.— dans toutes les pharmacies, 18181

**MIGRAINES.** Insomnies, maux de tête, la CEPHALINE, le plus sûr et le plus efficace des antinévralgiques. Boîtes Fr. 1.50 dans les bonnes pharmacies. PETITAT, pharm. Yverdon.

◆ Samedi 15 et Lundi 17 Janvier 1910 ◆

# Double Timbres-Escompte

Pendant ces deux jours, nous  
délivrerons pour chaque achat et  
dans tous les Rayons, double tim-  
bres-escompte

égal

# 8%

d'Escompte

Quelques articles connus par leur bas prix font exception.

## JULIUS BRANN & C<sup>IE</sup>

La Chaux-de-Fonds

618

Maison connue par sa vente à bas prix d'articles de première qualité

### NEUCHÂTEL Restaurant CARDINAL

9, Seyon, 9

Se recommande aux amis de la Montagne. — Dîners depuis 2 fr. vin compris. — Venez goûter les bondelles à la meunière. — Restauration à toute heure. — Consommations de 1er choix. 18305

Se recommande. Hans Ambuhl.

Vient d'arriver  
**NOUVEAU CHOIX**  
du Cuir végétal



**LAGARIC**

chez Mlles Sœurs Lorch

416 39, Rue Léopold-Robert 39

## A VENDRE

pour cause de santé, dans une bonne localité du Vignoble, près d'une gare,

### Café-Restaurant avec rural

Maison très bien entretenue. — Adresser les offres par écrit, sous chiffres M. R. 827, au bureau de l'IMPARTIAL. 827

AFFICHES et PROGRAMMES. Impr. COURVOISIER

### Boucherie-Charcuterie

Vis-à-vis du Contrôle Fédéral RUE DE LA SERRE 61 Vis-à-vis du Contrôle Fédéral

Dès aujourd'hui, **Bœuf extra**

1<sup>re</sup> qualité, à 80 et 85 cent. le demi-kg. 853

Toujours bien assorti en **Veau, Porc** frais, salé et fumé

**Prix du jour**

4% d'Escompte On porte à domicile. — Téléphone 962 4% d'Escompte Se recommande, J. Dommann-Gut.

### Pour Confiseur-Traiteur

A remettre, de suite ou époque à convenir, un magasin très bien installé dans la rue la plus fréquentée de Neuchâtel-Ville. Excellente clientèle, tant pour la confiserie-pâtisserie que pour la cuisine. Convientrait plus spécialement à un bon traiteur. Conditions de reprises très avantageuses. — S'adresser, pour tous renseignements, à l'étude Lambelet et Guinand, avocats et notaire, Neuchâtel. 838



**Boucherie de l' Arsenal**  
Rue Léopold Robert 19 a

Demain SAMEDI, sur la Place du Marché, devant le Bazar Neuchâtelois, et jours suivants, à la Boucherie, il sera vendu de la belle viande de

**Génisse**  
première qualité

aux prix du jour 858

Se recommande, F. GROSSEN. 848



Il sera vendu Samedi, dès 8 heures du matin, sur la Place du Marché, devant le Bazar Parisien, du beau

**Bœuf**  
première qualité.

à 75 et 80 ct. le demi-kilo

**GENISSE** au prix du jour  
**Gros VEAU** du Pays  
**PORC** frais

Se recommande, E. GRAFF. 848

An Magasin de Comestibles  
**EUGÈNE BRANDT**  
5, Passage du Centre 5  
**Poulets de Bresse**  
Poissons frais  
Brochets, Palée, Féras  
Bondelles, Soles limandes  
Colins, Cabillauds  
Aigrefins Merlans  
**Civet de lièvre**  
au vin rouge

854 Téléphone 1117.

### Avis aux fabricants

Jeune horloger sérieux, de toute confiance, connaissant toutes les parties de la montre, cherche place de rhabilleur, soit en Suisse ou à l'étranger. S'adresser par écrit sous initiales R. O. 493, au bureau de l'IMPARTIAL. 498

### Mécanismes de chronographes

Un poseur-remonteur de mécanismes de chronographes en tous genres, rompu au métier depuis de longues années, cherche du travail à domicile. Se chargerait aussi de construire des modèles-types des dits mécanismes sur mouvements. — S'adresser par écrit sous A. B. C. 816, au bureau de l'IMPARTIAL. 816

### Bon graveur

est demandé comme associé. Discretion absolue. — S'adresser par écrit, sous initiales R. A. 831, au bureau de l'IMPARTIAL. 831

### Maison

A vendre, dans le quartier Ouest de la ville, maison moderne, avec dégagement sans servitude. — S'adresser par écrit sous E. R. 586, au bureau de l'IMPARTIAL. 586

### A LOUER

pour le 30 Avril 1910 :

Rue A.-M. Piaget 17, 1<sup>er</sup> étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. Prix modéré. — S'adresser Etude Auguste Monnier, avocat, r. du Parc 25. 18389

A louer tout de suite ou pour époque à convenir :  
Rue Numa-Droz 98, un 4<sup>me</sup> étage de 3 chambres;  
Rue Numa-Droz 100, un 4<sup>me</sup> étage de 4 chambres;  
Rue Léopold-Robert 140 et 142, plusieurs logements de 2 et 3 chambres; H. 7736.C  
S'adresser à M. Albert Barth, rue Daniel JeanRichard 27, au 1<sup>er</sup> étage. 18018

Local. A louer beau grand local utilisable pour n'importe quel genre de commerce. — S'adresser rue de la Paix 39, au 3<sup>me</sup> étage. 20827

Progrès 183. A louer de beaux appartements de 3 chambres, alcôve, balcon. Confort moderne. — S'adresser chez M. E. Grosvernier, au 1<sup>er</sup> étage, à droite, même maison, ou au bureau A. Bourquin & Nuding, rue Léopold-Robert 6-a. 22765

Appartements. A louer pour tout de suite ou époque à convenir, deux beaux appartements de 4 pièces, ramis à neuf, exposés en plein soleil, situés rue Léopold-Robert 110 et 112. — S'adresser rue Léopold-Robert 112, au 1<sup>er</sup> étage. 86

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, indépendante, bien exposée au soleil, à personne honnête. — S'adresser à Mme Numa Favre, rue de la Serre 27. 704

Chambre. A louer chambre meublée, indépendante, au soleil, à monsieur tranquille et solvable. — S'adr. rue du Progrès 38, au 1<sup>er</sup> étage. 688

A louer à Renan, une maison comprenant 4 appartements de 2 et 3 pièces avec jouissance d'un grand jardin, Eau, gaz, électricité installés. Les logements peuvent être loués en bloc ou séparément, au gré des preneurs. Conditions très avantageuses. — S'adresser à la Pharmacie Monnier, Passage du Centre, La Chaux-de-Fonds. 380

Logements. A louer pour le 30 avril logements modernes de 3 et 4 pièces, chambres de bains. Prix modéré. — S'adresser rue du Parc 94, au rez-de-chaussée. 22086

Chambre. A louer une petite chambre à 2 fenêtres, se chauffant, à une personne solvable et tranquille. S'adresser rue du Progrès 97-a, au rez-de-chaussée. 529

Appartement. A louer un appartement de 4 chambres, cuisine et dépendances, lessiverie, cour et jardin. Prix fr. 550. — S'adresser rue de l'Aurore 9 (entrée rue du Nord). 511

Chambre. A louer une belle chambre meublée, dans maison tranquille, au soleil, à monsieur ou demoiselle de toute moralité. — S'adresser rue Neuve 10, ou magasin de corsets. 554

Chambre. A louer, à monsieur de moralité, une belle chambre meublée, indépendante, au soleil levant, située près de l'Ecole d'hortologie. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 645

Café-Restaurant

Rue Fritz-Courvoisier 41

Samedi soir, dès 8 heures

Souper aux Tripes

Se recommande, le nouveau tenancier, H. KURTH.

Groupe d'EPARGNE

LA CIGALE

Brasserie des Voyageurs

Rue Léopold-Robert 86

Entrée gratuite jusqu'au 15 février.

Pommes raisin

Il sera vendu demain Samedi, rue du Premier-Mars 10-A, à côté de la Pâtisserie Ruch, une grande quantité de belles pommes raisin, à fr. 2.80 la mesure, reinettes grises, à fr. 2.50 la mesure. Belles pommes pour cuire, à fr. 1.80 la mesure. Noix et marrons, 1re qualité. Bien assorti en légumes frais.

A remettre

dans une des principales rues de Neuchâtel, un ancien magasin de cigares. — Adresser les offres par écrit, sous chiffres H 2243 N, à Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.

Décalquages. Dans un atelier sérieux on sortirait régulièrement des décalquages soignés. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Pivoteur. Très bon pivoteur de petites pièces ancre entreprendrait du travail à domicile. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisseur de chatons, moyennes en tous genres, demandé du travail à domicile. — S'adresser à M. F. Hurin-Rossel, rue du Parc 21.

Sertisseuse. Jeune fille, ayant fait un bon apprentissage au burin-fixe, cherche place pour la machine; à défaut pour aider dans un bureau. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. Une bonne polisseuse de fonds et cuvettes ou cherche place de suite ou à convenir. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Régleuse connaît les régages plats et Breguet, cherche place dans fabrique ou travail à domicile. — S'adr. rue des Terreaux 20, au 3me étage.

Modiste. Très bonne apprêteuse et garnisseuse cherche place. Bonnes références. — S'adresser par écrit, sous chiffres G. 830, au bureau de l'IMPARTIAL.

Sommelière. Bonne sommelière, munie de bons certificats, cherche place de suite. — S'adresser par écrit sous O. X. 800, au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. Bon ouvrier remonteur d'échappements ancre grandes pièces demande du travail à domicile. S'adresser à M. Girard-Clos, rue Numa-Droz 148.

Démonteur demande de l'occupation à la maison ou dans comptoir ou fabrique. Travail consciencieux. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie de bureau. Jeune fille intelligente, possédant belle écriture, cherche place pour se perfectionner dans la langue allemande; à défaut, dans bureau quelconque. — S'adresser par écrit, sous F. H. 709, au bureau de l'IMPARTIAL.

Creuseuse. Une bonne creuseuse se recommande pour de l'ouvrage à domicile. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. Jeune fille de toute moralité sachant cuire et cuisiner, tous les travaux du ménage, cherche place comme servante. — S'adresser si possible de 1 à 2 h. ou de 7 à 9 h. du soir, chez M. Maistre, rue du Grenier 39 E.

Employé. Jeune homme, 22 ans, actif travaillé dans le commerce, cherche place comme employé dans n'importe quel magasin de la localité. — Ecrire sous R. G. 556, au bureau de l'IMPARTIAL.

Emboîteur fidèle, régulier au travail, demande place dans fabrique ou comptoir; accepterait place sur les baches ou comme remonteur de mécanismes, etc. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Employé de magasin. Jeune homme de toute moralité, exempt du service militaire, ayant déjà servi dans magasin de fournitures d'horlogerie, demande place ou emploi analogue. Garantie à disposition. — Ecrire sous A. S. 536, au bureau de l'IMPARTIAL.

Cadrams. Emailleurs, décalqueurs, dégrossisseurs et jeunes filles sont demandés pour entrer de suite à la fabrique de cadrams A. Jeanneret et Vulliamy, rue du Ravin 11.

Lapideur. On demande un bon lapideur ou une bonne lapideuse de facettes pour faire des limes. — S'adresser à la fabrique Invicta, rue Léopold-Robert 109.

Joillier-sertisseur. On demande de suite un bon joillier-sertisseur. Bon gage. Travail suivi. — S'adresser par écrit sous O. H. 423 au bureau de l'IMPARTIAL.

Modiste. On demande une bonne première modiste. Place à l'année. — Adresser offres par écrit sous P. M. 834, au bureau de l'IMPARTIAL.

Joilliers-sertisseurs. Bons ouvriers joilliers-sertisseurs sont demandés de suite chez M. J. Bonnet, Bois-Gentil 9.

Servante. Jeune personne recommandée, sachant cuire et connaissant la tenue de maison, est demandée. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Ménagère. Personne de toute confiance, sachant cuire et pouvant disposer de la journée entière, est demandée dans petit ménage soigné. — S'adresser au magasin, rue de la Balance 3.

Jeune fille. On demande, dans une bonne famille de Hanovre, une jeune fille de 15 à 16 ans, ayant reçu une bonne instruction, afin de tenir compagnie à une jeune fille de 14 ans, en causant avec elle le français. Séjour une année. Gages et frais de voyage payés. S'adresser à M. Adolphe Häcker, rue du Parc 110.

Comptable-correspondant italien est demandé pour bureau d'horlogerie. — S'adresser Case postale 4094.

Jeune fille bien au courant des arrondissements sur jauges, est demandée par fabrique de la place. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleurs. On demande deux bons ouvriers pour grandes pièces et une bonne giletière. — S'adresser à M. Frey, tailleur, rue de la Serre 32.

Femme de chambre. On demande une femme de chambre, sachant coudre et repasser. Entrée le 1er février. Inutile de se présenter sans preuves de capacités et de moralité. S'adr. rue Léop.-Robert 66, au 1er étage.

Modes. Une ouvrière mouiste, bonne garnisseuse, trouverait place pour la saison d'été. — Adresser offres par écrit, sous chiffres J. F. 884, au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille de toute moralité est demandée de suite, pour faire les travaux d'un ménage. — S'adresser Boulangerie Georges Zaugg, rue Numa-Droz n° 126.

Guillocheur régulier au travail, peut entrer de suite chez M. E. A. Meyrat, route de Villeret 2, St-Imier.

Finisseuse. On demande une finisseuse expérimentée, pour faire des heures. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polisseuse. On demande de suite ou époque à convenir, une jeune fille comme apprentie polisseuse de boîtes or. Rétribution immédiate. — S'adresser rue Numa-Droz 143, au rez-de-chaussée, à droite.

Remonteur. QUEMONT, un bon remonteur d'échappements ancre grandes pièces, sérieux et capable. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fille. On demande de suite une bonne fille pour les travaux du ménage. — S'adresser au Café, rue Jaquet-Droz 25.

Régleuse. On demande une bonne ouvrière régleuse; à défaut une assujettie. — S'adresser à Mme Vve Ernest Dreyfus, rue Numa-Droz 2-a.

Volontaire. Une jeune fille brave et le français, désirant apprendre la maison ou dans comptoir ou fabrique. Travail consciencieux. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande, de suite, un jeune garçon comme commissionnaire. — S'adresser à MM. Kilchenmann frères & Cie, rue du Progrès 127.

Jeune fille. On demande une jeune fille libérée des écoles pour aider dans un ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. Rétribution dès le début. Vie de famille. — S'adresser à M. Bertschy, camionneur, à Madretsch (près Bienne).

Commissionnaire et homme de peine. — Un jeune homme bien recommandé, pourrait entrer dans maison de la place comme homme de peine, commissionnaire et expéditeur. Inutile de se présenter sans bonnes références. — Adresser offres par écrit Case postale 2073.

Adoucesseuse. Une adoucesseuse de mouvements est demandée. Entrée immédiate ou à convenir. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme. La Boulangerie H. Gauthier, rue de la Balance 5, demande un jeune homme comme aide.

Jeune fille. On demande une jeune fille honnête, pour aider au ménage. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cadrams. Une bonne découpeuse de paillons est demandée. — S'adresser rue du Parc 137.

A louer près du nouvel Hôtel-des-Postes, pour le 30 avril 1910, premier étage de 4 pièces, balcon, cuisine, belles dépendances, lessiverie et cour. — S'adresser rue du Parc 78.

A louer pour le 30 avril, dans maison d'ordre, appartement de 3 pièces, corridor, cour et jardin. Prix modéré. S'adresser rue du Crêt 8, au 2me étage, à droite.

Chambre. A louer une belle chambre bien meublée et chauffée à Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 55, au 1er étage.

Appartement. A louer pour le 30 avril 1910, appartement de 3 grandes pièces, bout de corridor éclairé, alcôve, verandah, jardin. — S'adresser rue de l'Emancipation 49, au 1er étage.

A louer pour le 30 avril 1910, dans une maison d'ordre, ensemble ou séparément, un premier et un second étage de 3 et 4 pièces, corridor et dépendances; conviendrait pour bureau ou comptoir. Situation centrale. — S'adresser rue de la Paix 27, au 1er étage.

Logement. A louer pour le 30 avril, logement de 8 chambres, exposé au soleil, cuisine et dépendances, gaz et eau installés. Prix modéré. — S'adresser rue des Terreaux 14, au 1er étage, à gauche.

Logement. A remettre pour le 30 avril 1910, au centre de la ville, un logement de 4 pièces, grand corridor, alcôve et doubles dépendances. — S'adresser rue de la Serre 15.

Logements. A louer de suite ou époque à convenir, un logement, remis à neuf, de 4 grandes pièces, cuisine, alcôve et toutes dépendances. Prix annuel 650 fr.

Pour fin mars, un appartement de 3 pièces et dépendances. Pour le 30 avril, un appartement de 3 pièces et dépendances. Pour le 30 avril, une chambre, cuisine et dépendances. S'adresser le matin, de 9 h. à midi et l'après-midi, de 3 à 5 heures, à Mme U. Leuzinger, rue de l'Hôtel-de-Ville 8.

Magasin. A louer pour le 30 avril 1910, dans une rue très fréquentée, un logement et magasin à usage d'épicerie. — S'adresser à l'Etude Jeanneret & Quartier, Fritz-Courvoisier 9.

Chambre. A louer une chambre non meublée; on peut y travailler. — S'adresser rue du Grenier 41-i, au pignon.

Chambre. A louer, de suite, à proximité de la Gare, une chambre meublée à un monsieur de toute moralité. — S'adresser chez Mme Desales, rue du Parc 83.

Chambre. A louer dans maison d'ordre, une jolie chambre meublée, à monsieur de toute moralité et travaillant dehors. Electricité installée. Tranquillité. S'adresser rue du Nord 138, au 2me étage, à gauche.

A louer pour le 31 janvier prochain ou époque à convenir, rue Léopold Robert 100, 1er étage de 2 chambres et cuisine. Prix fr. 26.25 par mois. — S'adr. à M. Alfred Guyot, gérant, rue de la Paix 43.

Pour St-Georges 1911 on demande à louer, dans maison d'ordre, un appartement de 6 à 8 pièces, situé au centre des affaires, avec tout le confort moderne. Remette offres par écrit sous chiffres K. M. 549, au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer de suite une très belle chambre meublée ou non, en plein soleil, ainsi qu'un petit appartement moderne de 2 pièces. — S'adresser à M. Fallet, rue de la Montagne 38-c.

A louer pour le 30 avril 1910, dans maison d'ordre, moderne; 2me étage, 3 pièces, corridor, balcon. Prix 550 fr. 3me étage, même logement. Prix 525 fr. Pignon de 3 pièces et corridor. Prix 420 francs. S'adresser à M. H.-V. Schmid, rue du Commerce 129.

Logements. A louer, de suite ou ensemble ou séparément, deux logements de 3 pièces et deux alcôves, situés à la rue Léopold-Robert. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer de suite ou époque à convenir, bel appartement de 4 à 5 pièces à prix très modéré. Eau, gaz, cour et jardin. — S'adresser à La Sécurité Générale, rue du Marché 2.

Logement, dans une belle situation, 3 chambres, un grand bout de corridor éclairé, une alcôve, chambre de bain, dans une maison moderne et bien habitée, gaz et électricité installés, à louer pour le 30 avril. — S'adresser rue Alexis-M.-Piaget 32, chez M. Pallaton.

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, exposée au soleil, située près de la Gare. Prix très modéré. — S'adr. rue Numa-Droz 147.

Chambre. A louer une chambre meublée, à messieurs ou demoiselles honnêtes et solvables. Pension si on le désire. — S'adresser chez M. Monot, rue Jardinière 88.

Logement. A louer pour le 30 avril 1910, un beau logement de 3 chambres et dépendances. Prix 450 fr. — S'adresser à M. Guinand-Savoie, rue de la Serre 8.

A la même adresse, à vendre une belle glisse à pont avec siège.

Appartement. A louer un appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances, lessiverie, cour, jardin. — S'adresser rue du Nord 65, au rez-de-chaussée.

Appartement. A louer, pour cas imprevu, pour le 30 avril 1910, un bel appartement de 3 chambres, alcôve, corridor, cuisine et dépendances, avec petit jardin, à proximité de la Gare. — S'adresser rue de la Paix 49, au 3me étage.

A louer pour le 30 avril 1910, un rez-de-chaussée de 3 pièces et dépendances, jardin, cour et lessiverie. S'adresser rue de la Paix 7, au 2me étage, à droite.

A louer de suite, à proximité du nouvel Hôtel des Postes, 2 pièces pour bureau.

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Rez-de-chaussée. A louer un beau logement de 3 pièces, au soleil et bien situé, lessiverie et cour. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Petit ménage sans enfants, demande à louer pour le 30 avril, un logement de 2 pièces, exposé au soleil. — S'adresser par écrit sous K. B. 809, au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle de moralité, solvable, cherche à louer chambre meublée, où elle puisse y travailler. — S'adresser par écrit, sous B. P. 649, au bureau de l'IMPARTIAL.

Fiancés demandent à louer, pour fin Avril ou Mai, logement de deux pièces, au soleil, situé si possible au nord de la ville. — S'adresser par écrit, sous C. R. 546, au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter une clarinette en LA. Payement comptant. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter de rencontre, un ou deux établis portatifs, pour remonter. Adresser offres avec prix, à M. Alfred Meylan, rue du Parc 4.

On demande à acheter cartons d'état-blissage pour petites pièces, une presse à copier, une balance pour peser l'or, un pupitre américain ou autre. — S'adresser rue Léopold-Robert 26, au 2me étage.

On demande à acheter un moteur force 1/2 HP. — S'adresser rue D.-Jean-Richard 35, au 3me étage.

Berceau. On demande à acheter un berceau usagé, en bon état. S'adresser à M. Albert Challandes, aux Grandes-Crosettes.

Violon. A vendre un violon 3/4, quelque peu usagé, mais en bon état. — S'adresser rue de la Serre 13, au 1er étage.

Beau chien berger-écossais, âgé de 4 mois, est à vendre. — Bas prix. — S'adresser de midi à 1 heure et dès 6 h. du soir, Combettes 2 (Bel-Air), 1er, à gauche.

A vendre une monture de store de balcon double. S'adresser rue de la Paix 3, au 2me étage, à gauche.

A vendre deux porcs mi-gras. — S'adresser à M. Georges Hoefel, aux Brenelets.

A vendre un beau lit à 2 places, à l'état de neuf, cédé à très bas prix. — S'adresser par écrit sous B. Q. 346, au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre tours à guillocher, lignes droites, claires, balance, pupitre, lapidaire, etc. — S'adresser rue de la Charrière 66, au 1er étage.

A vendre un magnifique déjeuner (lot de tombola), conditions favorables. — S'adresser à M. C. Causseignac-Emery, rue du Progrès 105.

A vendre un bob neuf, à 5 places, avec filets et freins de sûreté. S'adresser rue du Parc 26, au magasin.

A vendre 2 beaux porcs de 4 mois, bas prix. — S'adresser rue de Chasseral 92 (Prévoyance).

A vendre faute d'emploi, un magnifique potager à bois, barre jaune et accessoires, à choix sur deux, prix très avantageux, ainsi qu'un fourneau à pétrole et une lampe à suspension. — S'adresser rue de la Serre 98, au 1er étage.

Chien. Beau jeune chien St-Bernard, sept mois, est à vendre. — S'adresser à M. Löwer, Fabrique Lugrin & Co, rue du Commerce 17-a.

A vendre un accordéon Hercule (23 touches, 3 basses) et un tambour de cadet, les 2 objets à l'état de neuf et à prix très modéré. — S'adresser à M. Arsène Juillerat, Noirmont.

A vendre ou à échanger contre des montres, deux jeunes chiens courants. — S'adresser rue Jaquet-Droz 14, au 2me étage, à gauche.

A vendre un magnifique chien de salon. Bas prix. — S'adresser rue Docteur-Kern 7, au 2me étage, à gauche (Place d'Armes).

A la même adresse, à louer une grande chambre non meublée, à personne honnête et tranquille.

A vendre d'occasion, un lit pour deux personnes, matelas remis à neuf, 2 lavabos, chemins de fer, bois dur, une grande glace, plusieurs régulateurs et quelques cents bouteilles vides. Prix très réduits. — S'adresser à M. Perrin-Brunner, rue Léopold-Robert 55, au rez-de-chaussée.

Madame Moïse Getschel et ses enfants, Mesdemoiselles Mathilde, Caroline et André Getschel, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Paul Getschel, à Paris, les familles Getschel et Lévy, ainsi que toutes les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Madame Moïse Getschel

décédé jeudi soir, dans sa 56me année, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 14 Janvier 1910. L'enterrement aura lieu Dimanche 16 courant, à 1 heure de l'après-midi. Domicile mortuaire : rue Fritz Courvoisier 7. Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

A vendre 2 burins-fixes à sertir et un harmonium. Le tout en bon état et bon marché. — S'adresser chez M. D. Rupp, rue des Fleurs 3.

Antiquité. A vendre les 5 tableaux « Geneviève de Brabant » et une ancienne vue du Locle. — S'adresser à M. J.-F. Giauque, rue du Midi 15, Le Locle.

A vendre un superbe piano noir, son admirable, à l'état de neuf, pour 550 fr. Pressant. Bonne occasion. — S'adresser rue Léopold-Robert 68, au rez-de-chaussée.

A vendre deux zithers, 12 et 15 francs, plusieurs guitares et mandolines, depuis 15 fr. — S'adresser rue du Nord 39, au 1er étage, à droite.

A vendre faute d'emploi, un potager usagé, mais en bon état. Très bas prix. — S'adresser chez Mme Jean-Mairet, rue Léopold-Robert 25, au 3me étage.

A vendre des traîneaux, glisses à bretelle et à un cheval. — S'adresser à M. Alf. Ries, maréchal, rue de la Charrière.

Perdu un caoutchouc d'homme, de la rue Jaquet-Droz par la rue du Pré, à la rue Numa-Droz. Le rapporter, contre récompense, rue du Grenier 14, au magasin.

Jeune chien jaune et blanc, est égaré depuis dimanche 9 courant. Le ramener, contre récompense, chez Mme Daniel, rue du Collège 81.

Faire-part Deuil

Etat-Civil du 13 Janvier 1910

NAISSANCES Grobety, Paul-André, fils de Paul-Henri, faiseur d'étampes et de Maria née Walter, Vaudois.

MARIAGES CIVILS Wittwer, Fritz-Oscar, horloger, Bernois et Woodlil, Marie, Argovienne.

DÉCÈS 28639. Spigri, Friedrich, fils de Samuel et de Anna Kyburg, Argovien, né le 15 juillet 1841. — 28670. Burkhalter, Hélène-Marguerite, fille de Charles-Arnold et de Emma née Brunner, Bernoise, née le 19 décembre 1909. — Inhumation aux Eplatures: 14, Getschel, Jules, époux de Alice née Lévy, Français, né le 20 décembre 1857, décédé à Boudry.

Sur ce lit de fleurs, au printemps de la vie, Enfant tu dors en paix, ignorant nos regrets. Ton âme bien trop tôt, chère fille, nous est ravie. Mais Dieu le veut, respectons ses décrets.

Dors en paix, enfant chérie. Madame Dubois-Gisiger et ses enfants Paul, Henri, Marthe, Vital et Charles, Madame veuve Sprunger-Gisiger, Monsieur Adolphe Gisiger, Monsieur et Madame Charles Gisiger-Studler et leurs enfants, à Combe-Garot, Madame et Monsieur Arthur Jeanrenaud - Sprunger et leurs enfants, Madame et Monsieur Joseph Héring et leurs enfants, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère, regrettée et bien-aimée fille, sœur, nièce, cousine et parente

Berthe-Olga DUBOIS

que Dieu a enlevée à leur affection jeudi, à 5 heures du soir, dans sa 13me année, après une longue et très pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 14 Janvier 1910. L'inhumation aura lieu SANS SUITE, dimanche 16 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, Hôtel-de-Ville 71. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix! Elle a fait sa tâche.

Monsieur Charles Alplanalp, Mademoiselle Mathilde Bougnon, Monsieur et Madame Walther Bougnon-Maire, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rosina ALPLANALP-BOUGNON née Bachmann

leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère et parente, décédée vendredi, à 9 1/2 h. du matin, dans sa 66me année, après une courte maladie.

Le Chaux-de-Fonds, le 14 Janvier 1910. L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Dimanche 16 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue Fritz Courvoisier 24-a. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Madame et Monsieur Emile Leortscher ont le regret d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances, le décès de Madame Rosina Alplanalp, leur fidèle et regrettée employée.

Madame Moïse Getschel et ses enfants, Mesdemoiselles Mathilde, Caroline et André Getschel, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Paul Getschel, à Paris, les familles Getschel et Lévy, ainsi que toutes les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Madame Moïse Getschel

décédé jeudi soir, dans sa 56me année, après une longue et pénible maladie. La Chaux-de-Fonds, le 14 Janvier 1910. L'enterrement aura lieu Dimanche 16 courant, à 1 heure de l'après-midi. Domicile mortuaire : rue Fritz Courvoisier 7. Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronnes. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## LA CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL

FONDÉE EN 1812

Reçoit des dépôts: depuis 1 franc jusqu'à 2000 francs par année en un ou plusieurs versements, et jusqu'au maximum de 5000 francs par livret.

**Intérêts 4%**

Avoir des déposants à fin 1909: Fr. 60 millions

Pour être titulaire d'un livret, il faut appartenir au canton de Neuchâtel, soit par l'origine, soit par le domicile (§ 1 du Règlement).

Prêts hypothécaires dans le canton 4 1/2% d'intérêt, franco de tous frais et de toute commission.

Tous les livrets doivent être présentés pour l'inscription des intérêts de 1909

Siège central: Neuchâtel.

Succursale: La Chaux-de-Fonds, rue Léopold-Robert 36

### AGENCES DANS LE CANTON:

MM.		MM.	
Auvergnier:	Bonnet, Charles.	Fénel:	Michelin, Louis.
Les Bayards:	Rosset, Numa.	Fleurier:	H.-L. & G. Vaucher not.
Bevaix:	De Chambrier, Jean.	Fontainemelon:	Kramer, Fridolin.
Bôle:	Michaud, H.-A., not.	Fontaines:	Borel, Fritz-H., pharm.
Boudevillers:	Montandon, Georges.	Geneveys s/C:	Bourquin-Perregaux E.
Boudry:	Chapuis, Paul, pharm.	Gorgier:	Jacot-Bovet, Henri.
Boveresse:	Hoffmann, G.-A., inst.	Hts Geneveys:	Morel, Augustin.
Les Brenets:	Janneret, Aug. not.	Le Landeron:	Gicot, Casimir, notaire.
La Brevine:	Matthey-Doret, Ch.	Lignières:	Cosandier, Ch.-Aug.
Buttes:	Pétremand-Dubois, G.	Le Locle:	Houliet, Henri.
Le Cerneux-Péquignot:	Mercier-Vermot, M.	Môtiers:	Bobillier, Fritz.
Cernier:	Soguel, Abram, not.	Noiraique:	Hintenlang, C., inst.
Ch. du-Milieu:	Haldimann, Marie.	Peseux:	Bonhôte-Bonhôte, E.
Chezard et St-Martin:	Favre, Charles-Albert.	Planchettes:	Nicolet, Paul, nég.
Coffrane:	Jacot, Edmond.	Ponts-de-Martel:	Robert, Ad.-J., notaire
Colombier:	Chable, Daniel, pharm.	Rochefort:	Roquier, Henri-Alph.
Corcelles-Cormondreche:	Colin, Théoph., gérant.	La Sagne:	Vuille, Ali.
Cornaux:	Clouta, Arthur.	Saint-Aubin:	Maccabaz, J.-Louis, V <sup>e</sup>
Cortailod:	Delorme, Jean.	Saint-Blaise:	Thorens, J.-F., notaire
Côte aux Fées:	Juvet, Oscar.	Saint-Sulpice:	Matthey-Grandjean, A.
Couvet:	Matthey-Doret, G., not.	Savagnier:	Aubert, Paul.
Cressler:	Vaugne, Paul, inst.	Travers:	Blanc, Louis, notaire.
Dombresson:	Vauthier, Eugène.	Valangin:	L'Eplattenier, Lucie.
		Les Verrières:	Scours Tattet.
		Villiers:	Favre, Camille, horl.

Il est rappelé aux déposants qu'ils ne peuvent s'adresser qu'au siège principal de la Caisse d'Épargne, à Neuchâtel, ou au Correspondant de la localité qu'ils habitent.

# DACTYL-OFFICE

3, Rue du Nord LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Nord 3

Travaux à la machine à écrire, en tous genres

COPIES — CIRCULAIRES — TRADUCTIONS en plusieurs langues

Réparations, entretien et nettoyage de Machines à écrire de toutes marques. — Leçons

Connaissances approfondies de tous les systèmes

## FOURNITURES générales

VENTE - ECHANGE - LOCATION

On se rend à domicile

## Les jugements téméraires

sont souvent la cause que l'on n'essaye pas le produit efficace à soulager ses maux.

C'est pourquoi nous disons aux surmenés, aux nerveux, aux anémiques, aux convalescents: « Ne jugez pas le café de malt Kneipp de Kathreiner avant de l'avoir essayé. »

C'est la seule boisson saine et fortifiante ne contenant aucun principe nuisible et ayant le goût et l'arôme du café. 20693

# PYRIT

Ciment réfractaire breveté

Le matériel le plus réfractaire du monde ne se scorie pas. Les briques réfractaires jointoyées et enduites de ciment Pyrit ont une cohésion parfaite et durable, de sorte que la maçonnerie reste toujours intacte et les briques ne se détachent pas. En vente chez Fritz Manthé & Cie, rue Numa-Droz 154, La Chaux-de-Fonds. 804

# AVIS

DE

## L'Enfant Prodigue

7, Léopold-Robert, 7

Pour faciliter notre inventaire, nous avons réuni en un stock spécial, et mis à part toute la marchandise déclassée et hors série, qui sera vendu avec

## un très fort rabais

Ce stock comprend:

Complets pour Hommes, vendus depuis fr. 25

Complets p. Jeunes Gens " " " 10

Complets pour Enfants " " " 6

Pardessus d'Hiver et mi-saison " " " 10

Pardessus d'Hiver pour Enfants " " " 5

Téléphone n° 107

### Articles en tous genres

confectionnés à la main, tels que mantelets, guêtres, caleçons. Prix modérés. Se recommandent, Mmes Piffaretti-Emery, rue Ph.-H. Matthey 15 et Caussignac-Emery, Progrès 105. 487

### Pierres

A vendre, à très bon marché, 180 jeux de pierres rubis 6 trous, n° 10, 11 et 12, bonne qualité, ainsi que quelques mille perçages rubis pâle/Orient, noir moyennes et des grenats en tous genres. — S'adresser à M. A. Meylan, rue du Parc 4. 701

### Verres de Montres

Glaces égrissées de tous calibres sont achetées à bon compte. — S'adresser par écrit, sous chiffres F. B. 815, au bureau de l'IMPARTIAL. 815

### Finissages

A vendre 12 douzaines finissages de Fontainemelon, 11 1/4 ou 12 lignes, genre pour la Russie. 810 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Emprunt

On demande à emprunter fr. 4000.— contre bonne garantie hypothécaire. S'adresser à l'Étude Ch. Colomb, avocat, rue Léopold-Robert 37. 679

### Tourbe

A vendre 200 hauches de tourbe, bien sèche, à 15 fr. la hauche. — S'adresser Chantier Ratti-Perret, rue de l'Hôtel-de-Ville 19. 22210

Horloger sérieux, énergique, connaissant bien la montre ancre, cylindre et Roskopf, ainsi que le pivotage en pratique, cherche place de 670

### Visiteur-acheveur-décoteur

Au besoin, pourrait diriger fabrication; bonne connaissance de la partie commerciale. Exemption complète du service militaire. A défaut, accepterait n'importe quelle partie de l'horlogerie. Certificat de 1er ordre à disposition. — Offres par écrit sous V. G. 620, au bureau de l'IMPARTIAL.

### Mécanicien-Technicien

diplômé de l'École de mécanique, cherche place comme technicien-dessinateur ou mécanicien. Bons certificats à disposition. S'adresser par écrit, sous initiales A. P. 662, au bureau de l'IMPARTIAL. 662

### Voyageur

Ancienne maison cherche bon voyageur pour visiter clientèle particulière du Val de St-Imier et Franches-Montagnes. — Offres par écrit, avec références, sous R. S. 518, au bureau de l'IMPARTIAL. 518

### HORLOGER

travaillant dans l'ouvrage soigné et la complication, soit: repassage et remontage de répétitions, chronomètres, chronographes, cherche place dans fabrique. — Offres par écrit sous H. L. 755, au bureau de l'IMPARTIAL. 755

### Attention

## Au Magasin d'Épicerie et Mercerie

Tell-Auguste DIACON

Rue du Doubs 113

J'avise mon honorable clientèle qu'à partir de ce jour je vends les liqueurs, soit: Cognac, Kirsch, Bitter, Eau-de-Vie de lie, etc., Vermouth, Malaga, ainsi que les Vins rouge et blanc ouverts et en bouteilles. — Toujours bien assorti en Charcuterie de paysan. 449

Se recommande.

## REPRÉSENTANT

Grande Fabrique de Montres du Jura-bernois, produisant des articles très avantageux, demande, pour la représenter à Chaux-de-Fonds, une personne de toute confiance et bien introduite auprès de la clientèle de la place et des acheteurs étrangers. — Faire offres par écrit, sous chiffres A. A. 674, au bureau de l'IMPARTIAL. 674

**Modiste.** On demande une bonne première modiste, sérieuse et capable de s'occuper de la vente. — Place stable à l'année. — S'adresser par écrit, sous H. B. 677 au bureau de l'IMPARTIAL. 677

### Maux de cou

J'ai souffert pendant trois ans de maux de cou chroniques (catarrhe). Rendu attentif à l'établissement « Vibron » à Wienacht près Rorschach, je m'y suis adressé et fus bientôt entièrement rétabli. En témoignage de gratitude j'autorise la publication de cette attestation. Deuselbach (Wurtemberg) le 2 avril 1908, Jacques Höfner. Adresse: Institut médical « Vibron » à Wienacht près Rorschach. L'établissement est dirigé par un médecin suisse expérimenté et diplômé. 11

### Avis aux propriétaires et entrepreneurs

Fabricant d'horlogerie demande à louer ici, atelier pour 30 ouvriers, bureaux et appartement modernes. — Adresser offres par écrit sous X. Y. Z. 533, au bureau de l'IMPARTIAL. 533

### Magasin d'Horlogerie-Bijouterie

avec ou sans marchandises, à remettre au centre de la Ville de

### Genève

Le vendeur serait disposé à rester intéressé. Ecrire sous A 410 X à Haasenstein et Vogler, Genève. H 410 X 813

### Boulangerie

A louer de suite ou époque à convenir, à des conditions avantageuses, à boulanger-pâtisseries, une boulangerie bien aménagée, au centre des affaires, à Tramelan-Dessus, avec logement, grande remise pour le bois et la farine, le tout au rez-de-chaussée et au soleil. 765 Plus un beau local avec devanture, prêts à n'importe quel commerce, aussi avec logement. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

### Boulangerie

A louer pour le 30 avril une bonne boulangerie, située rue Léopold-Robert, côté ouest de la ville. — S'adresser rue Léopold-Robert 112, au 1er étage. 37

Logeur d'échappements cylindre. On entreprendrait encore quelques grosses de logements, ainsi que des remontages en petites pièces cyl. — S'adresser rue du Pont 4, au rez-de-chaussée. 533

### FORCE - SANTE

sont rendues à toute personne faible et anémique par le véritable

Cognac ferrugineux

### GOLLIEZ

(Exigez la marque: 2 Palmiers) En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 2.50 et 5 frs et au dépôt général: 1

Pharmacie GOLLIEZ, Morat

### Demande d'apprenti

La Banque Fédérale (S. A.) à La Chaux-de-Fonds recevrait en qualité d'apprenti un jeune homme instruit et ayant reçu une bonne éducation. H 5678 C 690

### Librairie COURVOISIER

Une édition de poche

du Code civil

Code civil suisse. Edition annotée, précédée d'une introduction à l'étude du Code civil suisse, par Virgile Rossel, professeur de droit civil à l'Université de Berne. 1 vol. in-32 de 394 pages, relié toile souple, fr. 3.50.

Casino-Théâtre de Chaux-de-Fonds

Direction: Georges ZELLER.
Dimanche 16 Janvier
Portes: 8 h. Rideau: 8 1/2 h.
Représentation extraordinaire
avec le concours de
Mlle Blanche DORVALLEY,
de L'ODÉON,
M. Georges ZELLER
et
d'Artistes des premiers Théâtres de Paris.

Le plus grand succès du Théâtre de la
Porte Saint-Martin!
La
Femme X...

Pièce en 5 actes, dont un prologue,
de Alexandre Bisson.
Vu l'importance de cet ouvrage, il sera représenté seul.
Le spectacle commencera à
8 1/2 heures précises. 821
Billets à l'avance chez M. E. VEUVE,
magasin de cigares et tabacs, au Casino.
Pour plus de détails, lire les affiches
ou programmes.
La Salle sera chauffée.

CLUB DES
Pansus
(Groupe d'Épargne)
chez NAPO, Café des Alpes
12, rue St Pierre 12
Perception des cotisations chaque
samedi soir, de 8 à 9 h. Dernier délai sans
mise d'entrée le Samedi 29 Janvier
1910. 767

LA CROIX-D'OR
Groupe d'Épargne
Les personnes désirant en faire partie
peuvent se faire inscrire au local, Hôtel
de la Croix-d'Or. 806
Entrée gratuite jusqu'à fin janvier.

CLUB D'ÉPARGNE
LA FLOTTE
Perception des cotisations chaque
samedi, de 8 à 9 h. du soir, au local, Café
A. Luthy-Brunner, rue du Parc 70.
Inscriptions gratuites jusqu'au 31
courant.
Invitation cordiale à tous. 814

Groupe d'Épargne
Le Collège
Les personnes désirant en faire partie
sont priées de se faire inscrire à la
Brasserie Gavillet-Zimmer, rue du Col-
lège No 25. — Pas de mise d'entrée
jusqu'à fin janvier.
Le Comité. 819

Groupe d'ÉPARGNE
Le Chevreuil
Perception, 8 Janvier. — Entrée
gratuite jusqu'à fin janvier. — Local: Café
A. Meunier, rue D-JeanRichard 7. 822

CTUB d'ECONOMIE
La Boule d'Or
Brasserie HARTMANN, Léop-Robert 90
Les membres sont avisés que la percep-
tion des cotisations recommence le Samedi
8 Janvier, de 8 à 9 heures du soir.
Les personnes désirant en faire partie,
peuvent se faire inscrire auprès du tenan-
cier. 818
Le Comité.

CLUB D'ÉPARGNE
LE ROCHER
Perception tous les samedis. Les
personnes qui désirent faire partie du Groupe,
peuvent s'inscrire au Café Burnier,
rue du Rocher 2.
Assemblée générale, Samedi 15
Janvier, à 8 1/2 h. du soir. H-5647-C 786

LA CHAUMIÈRE
Groupe (mixte) d'Épargne
et Mutuelle en cas de décès
Toutes les personnes désirant en faire
partie, peuvent se reussigner et s'inscrire
au local, Brasserie A. Stauffer, rue Léop-
old-Robert 190. 497

Groupe d'ÉPARGNE
LE JURA
Les personnes désirant faire partie du
groupe, sont priées de se faire inscrire au
Café Crevoisier, rue Frits-Courvoisier
22. A partir du 1er février, 1 fr. d'en-
trée. 1er versement: 15 janvier. H-5571-C

Stand des Armes-Réunies

Dimanche 16 janvier 1910
à 8 heures précises du soir
Grande Représentation Théâtrale
donnée par
„L'Aubépine“ Direction J. JOLIAT

Roger-la-Monte

Drame en 5 actes et 7 tableaux, par Jules Mary et G. Griser
Premier tableau: Chez Lucien de Noirville, à Ville d'Avray. — Deuxième tableau:
Chez Roger Laroque, Assassinat de Gerbler. — Troisième tableau: La geôle
de l'accusé. — Quatrième tableau: La Cour d'Assises. — Cinquième tableau:
Chez Bénardit. — Sixième tableau: Au Val-Dieu. — Septième tableau: Chez
William Farney.

Après la représentation: Soirée familière (privé)
Entrée 50 centimes EXCELLENT ORCHESTRE Entrée 50 centimes
Le introductions après 11 heures du soir ne sont plus admises.
Décor affecté spécialement à la représentation de Roger-la-Monte, et apparté-
nant à la Société. — Costumes de la Maison KAISER de Bâle. 807

Café-Restaurant du Théâtre
Neuchâtel
PLACE DU PORT — Téléphone 619
Repas à prix fixe et à la carte. — Service par petites tables. — Salle à
manger et salons au 1er étage et à l'entresol.
Chef expérimenté. — Cuisine soignée
VINS de choix. BIÈRES de premier ordre.
JOURNAUX DU PAYS ET ETRANGERS
CONFORT MODERNE
Thé. Chocolat. Café. SPÉCIALITÉS: MOKA et café mélange viennois
Ventilation nouveau système.
Service attentif. — Sonnette d'entr'acte.
28195 H-6926-N OTTO FREY, Propriétaire

CAFÉ-BRASSERIE
Je soussigné, Henri Hännli, ayant remis mon café, rue de l'Industrie 11,
à M. César Mazzoni, le remmande chaleureusement à mon ancienne clientèle et la
prie de reporter sa confiance sur mon successeur.
La Chaux-de-Fonds, le 8 janvier 1910. Henri Hännli.
Ayant repris le Café de M. Henri Hännli et me référant à l'avis ci-dessus, je
me recommande à mes amis et connaissances, et au public en général, ainsi qu'à
la clientèle de mon prédécesseur. — Par des consommations de 1er choix, un service
actif, j'espère mériter la confiance que je sollicite.
La Chaux-de-Fonds, le 8 janvier 1910.
César MAZZONI.

AVIS
Tout amateur de mandoline et guitare désirant faire partie de la Société
L'Estudiantina Euterpe
peut se faire inscrire jusqu'au 31 janvier 1910, chez M. E. Zanoni-Schwarz,
prof., Parc 17. A partir de cette date, il sera perçu une mise d'entrée.
H-5749-C 780
Le Comité.

Serre 35<sup>A</sup> - Cercle Ouvrier - Serre 35<sup>A</sup>
Dimanche 15 janvier 1910
dès 8 h. 30 du soir
Soirée Familiale
Invitation à tous les membres du Cercle et leurs familles.
Le Comité. 686

Groupe d'Épargne
LE PETIT SAPIN
ASSEMBLÉE, Samedi 15 Janvier,
à 8 1/2 h. du soir.
Les personnes, Dames et Messieurs,
désirant faire partie du groupe, sont invi-
tées à s'annoncer au Restaurant du « Petit
Sapin », rue Général Dufour 2. 713

Groupe d'Épargne
Le Pinson
Les membres sont avisés que la percep-
tion a commencé samedi 8 janvier. Les
personnes désirant s'en faire recevoir
peuvent s'inscrire auprès du tenancier,
14, RUE du COLLÈGE 14.
Versements: chaque Samedi de 8 à 9 h.
du soir. 499
Assemblée réglementaire SAME-
DI 15 Janvier, à 9 h. du soir.

CAFÉ DES TROIS-SUISSES
Rue du Versoix 5
Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 heures,
TRIPES ● TRIPES
Arrêt du Tram. Téléphone 550.
Salles à disposition pour sociétés, clubs
et syndicats. 2417
Se recommande. O. Marchand-Weber.

Groupe
d'Épargne
L'OUEST
ASSEMBLÉE. Samedi 15 janvier,
à 9 heures du soir.
Les personnes, Dames et Messieurs,
désirant faire partie du Groupe, sont cor-
dialement invitées à s'annoncer au Res-
taurant sans alcool de l'Ouest, rue du
Parc 31. H-37-C 457
Perception tous les samedis soirs. En-
trée gratuite jusqu'au 15 février.

Restaurant de Bel-Air

Dimanche 16 Janvier, dès 8 h. du soir
Bureau: 7 1/2 heures. Ouverture du Concours à 8 h.
Grand Concours de Coiffures de Dames
suivi de SOIRÉE DANSANTE
organisé par la
Société des Garçons Coiffeurs
DE LA CHAUX-DE-FONDS
Entrée: 60 cent. Danse comprise
INVITATION CORDIALE A TOUS

Cercle Ouvrier
Rue de la Serre 35-a
Samedi 15 Janvier 1910
dès 8 heures du soir
CONFERENCE PUBLIQUE
et gratuite
donnée par
M. Jacot, botaniste et forestier
SUJET: 687
Jean-Jacques Rousseau
Invitation cordiale à tous. Le Comité.

M. Oscar Schmelzer
de Bruxelles
achète au comptant tous lots avantageux
de MONTRÉS or, argent et nickel
Genres Belges
S'adresser à l'Hôtel Fleur-de-Lys,
vendredi et samedi, de 9 à 11 h. 599

Boucherie-Charcuterie
E. SCHNEIDER
4, Rue du Soleil, 4
Beau gros Veau
de 1re qualité, à 70 et 75 cts. le 1/2 kilo
Grand choix de lapins frais, à 95 ct.
le demi kilo
Bœuf, mouton, porc frais, 1<sup>re</sup> qual.
Boudins, Saucisse à rôtir.
Excellente saucisse de ménage, à
60 cent. le demi-kilo. 698
Se recommande.

CHARCUTERIE G. KIEFER
Léopold-Robert 56 19009
Tous les Samedis soir et Dimanches
Poulets rôtis
Café de Tempérance
RUE DES MOULINS 4
Samedi soir, TRIPES
BILLARD NEUF 19885
Se recommande, Augsburgers Fils.

Café du Transit
Tous les Samedis soir
dès 7 1/2 heures 17825
TRIPES
Téléphone 1070

Café de la Charrière
Louis BRANDT
Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 h. du soir
TRIPES ● TRIPES
VINS de choix.
Se recommande. 19895

HOTEL DE LA BALANCE
Tous les SAMEDIS soir
dès 7 1/2 heures,
TRIPES
19892 Se recommande, Jean Knutti.

GROUPE D'ÉPARGNE
Le Glaneur
18<sup>me</sup> année — 00 — 18<sup>me</sup> année
Versements dès le 8 Janvier, chaque
Samedi de 7 1/2 à 9 heures du soir
Local: Café de l'Espérance, près du
Casino. — Pas de mise d'entrée.
Le Comité. 261

Groupe d'ÉPARGNE
La Revanche
Café de la Croix-Fédérale
17, Rue du Soleil 17 895
Entrée gratuite jusqu'à fin janvier.

-Panorama-
D.-JeanRichard 41 22888
L'ILE DE JAVA
MÉTROPOLE
Restauration à toute heure
Tous les VENDREDI soir
TRIPES
Trois BILLARDS neufs
Groupe d'Épargne
LA PAIX 710

Les personnes désirant faire partie du
groupe sont priées de se faire inscrire,
d'ici à la fin du mois, au Café F. Girar-
det, contre finance d'entrée de fr. 1.—
Groupe d'Épargne du 1<sup>er</sup> Mars
BRASSERIE DU LION
Balance 17 — Balance 17
Les membres sont avisés que la percep-
tion des cotisations recommence le
Samedi 8 janvier, de 8 1/2 h. à 9 1/2 h. du
soir, au Local. — Les personnes désirant
en faire partie peuvent se faire inscrire
auprès du tenancier, sans mise d'entrée,
jusqu'à fin janvier.
Le Comité. 844

Groupe d'Épargne
La Comète
Les personnes désirant faire partie du
groupe, sont priées de s'inscrire au local,
Brasserie Muller, rue Numa-Droz 1.
Entrée gratis jusqu'à fin janvier.
Le Comité. 528

Groupe d'Épargne
Du Centre
LA CHAUX-DE-FONDS
La perception des cotisations recom-
mence. Les personnes désirant se faire
recevoir du Club sont priées de s'annon-
cer au local, Passage du Centre, jusqu'à
fin janvier. 592

Groupe d'Épargne
Le Bouvreuil
au
Café des Alpes
NAPOLEON
12 — RUE SAINT-PIERRE — 12
Toutes les personnes désirant en faire
partie seront les bienvenues. Dernier dé-
lai d'inscription: 30 janvier. Mise d'entrée
50 cent. Perception des cotisations chaque
samedi, de 8 1/2 h. à 9 heures,
Le Comité. 290

Occasion!
A vendre, la chambre à manger de la
tombola de l'Helvétia. — S'adresser rue du
Puits 15, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 754

HOTEL de la
Croix - Fédérale
CRÉT-du-LOCLE
Dimanche 16 Janvier 1910
dès 2 heures de l'après-midi
Soirée Familiale
18536 Se recommande. G. Lœrtscher.
Téléphone 636

Restaurant Santschi
Grandes-Crosettes.
Dimanche 16 Janvier 1910
à 2 1/2 h. et 8 h. du soir
! Soirée Familiale!
21549 Se recommande.